COMMUNE DE VILLAROGER

LA MÉMOIRE DES GOYETS ET DES CHOUPA
2 ème fascicule

ET SÉLECTION D'ARTICLES DE PRESSE D'AUTREFOIS

LE PATRIOTE SAVOISIEN

COURRIER DES ALPES

JOURNAL DE LA SAVOIE

LA GAZETTE DE SAVOIE

LE PETIT DAUPHINOIS

O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&O&

En page de couverture, chalet d'alpage de Solliet.

Emma Allamand ép Reguera *(allongée dans l'herbe)*
Elle était née en 1911 et décédée en 1953 d'une méningite, laissant 2 enfants, Henri et Albert, âgés de 2 et 1 an.

debout : les 3 fils de Henri Allamand : Pierre, Jean et Marc, et entre eux Marie-Rosine Emprin ép Allamand

La Mairie de Villaroger remercie les rédacteurs et le syndicat d'initiative pour ce second fascicule qui rend compte, de façon encore plus riche, de la vie et de l'histoire de Villaroger et la Gurraz.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Alain EMPRIN

Maire de Villaroger

Ce présent fascicule est diffusé par le Syndicat d'initiative de Villaroger

73640 Villaroger

Signification des noms de lieux, toponymes.

Nous avons trouvé intéressant de vous livrer le résultat des recherches de Célestin Freppaz sur l'origine des noms de lieux des villages et lieu-dits
Informations tirées de l'excellent livre de Célestin FREPPAZ « La Vie traditionnelle en Haute Tarentaise »

Villaroger
Du latin *villarium,* petite villa sont issus les nombreux villages ou hameaux de la Haute Tarentaise, tels les Villard, Villaret...
Le plus important est Villaroger. Selon Celestin Freppaz, il s'agit d'un nom à consonance germanique, soit *Rotgarius* ou *Autgarius* devenu *Villa Rogier* (1258).
Jean-Louis Bradel dans son livre « Sainte-Foy-La Gurraz-Villaroger », nous apprend que Villaroger dérive de « *Villarium Ogerii* », indiquant à l'époque du Haut Moyen Age, d'une villa ayant appartenu à un dénommé Oger ou Ogier, patronyme très répandu parmi les francs aux V et VI ème siècles. La paroisse est mentionnée dans les « mémoires de Bessan » en 1258 sous le nom de Villa Rogier ; en 1310 on trouve l'appellation de Montogier.
On sait que sous la révolution, le village réuni à celui de Saint Foy, fut rebaptisé Roc Vert.

Toujours selon Celestin Freppaz :

La **Gurraz** est une gorge profonde et rapide.
Le **Cret** désigne une éminence.
Les nombreux **plans** (Plan-bois, Plan Pigeux...) indiquent un replat de versant.

Quant à la **Savine**, (Savinaz en 1646), il est possible de faire dériver ce nom de *juniperus savinà,* genévrier savine qui pousse dans le voisinage ou de sapine, lieu planté de sapins.

En parler savoyard, le plane, contraction de platane, désigne le faux platane ou érable-plane. Son bois était très utilisé en menuiserie et en particulier pour la confection de semelles de galoches. De ce fait **Planey** dérive de *planetum*, lieu où il y a de nombreux érables-planes.

Sainte Foy
devenue Valamont pendant la révolution
Seez évoque Saint Pierre qui est le patron de la paroisse. Les romains ont aménagé une route passant par le Petit Saint Bernard, pour la poste impériale et le passage des légions, jalonnée de bornes (ou colonne) la sixième se situait à *sexius lapisse* devenu *sexto* ou *sexti* ou *siez* avant de donner Seez

La Rosière, sol humide où poussent les plantes marécageuses.
Les Brévières provenant se *brucana* : bruyère, qui est un terrain vague laissé en friche.
La Sassière vient de *saxum* : pierre, rocher.
Longefoy ne doit pas faire penser à *fides* : foi, mais à *fagus* : hêtre.
Le Fragnay(Saint Foy) est un lieu planté de frênes, important pour la fabrication pour certains outils grâce à sa sa souplesse (fourches, manches d'outils) et aussi pour faire la feuille pour l'alimentation des ovins l'hiver.
Le **Miroir** est dérivé *demiratorium* lieu élevé d'où l'on a une vue étendue, synonyme de belle vue.
Mais Jean-Louis Bradel évoque une autre hypothèse, le miroir : *muriur* en patois pourrait évoquer le mouroir des victimes de la peste
Le **Chenavier** est un lieu où l'on cultive le chanvre.
La **Balme** ou barne désigne une grotte, une anfractuosité dans la montagne.
Le **Nant** désigne un ruisseau, Nant Saint Claude, Nancroix, Nancruet (nant creux), le cruet étant quelquechose de petit, maigre, sans importance.
Les Boisses viennent de *buxus* : buis ou lieu boisé, **Noyeray** (Seez) lieu planté de noyers utilisé pour le bois et l'huile alimentaire et d'éclairage.

Les Chavonnes, nom dérivé de *cabanna*, désigne une maison avec son enclos,
Les Masures (Sainte Foy) n'a pas de sens péjoratif mais vient de *mansura* ou *manda* : habitation temporaire et saisonnière.
Viclaire vient du latin *via clara*

Les moulins (Montvalaizan) n'a pas besoin d'explication. Dans une civilisation à économie autarcique ou l'on cultivait jusqu'à des altitudes élevées les céréales … il fallait moudre les grains et pour cela on utilisait la force des torrents. Le canal de conduite de l'eau au moulin devint **le Monal**, ou pour l'irrigation devint **le Chenal.** L'endroit où l'on foulait le drap était le **Baptieu**. Et le village du **Solliet** à Montvalaizan est dérivé du *suel*, aire pour battre blé. (*est-ce valable aussi pour le Solliet de Villaroger ?).*

Le Chatelard est habituellement un ancien poste de surveillance sur une route à l'époque romaine.
A ce titre, le piton sur lequel se trouve la chapelle Saint Michel est un excellent belvédère sur toute la Haute Tarentaise.

Tignes serait le nom d'un propriétaire de villa ou *Tinia,* domaine d'un certain Tinius 1273 devenu Tignes (1310).
Saint Germain rappelle le passage de Saint Germain d'Auxerre (par le col du Petit Saint Bernard) qui se rendait à Rome, comme le faisaient les premiers chrétiens dès le 1er siècle. Il y serait mort en 448.
N'ayant pas trouvé d'explication du nom **Montvalaizan**, C.Freppaz rappelle que le mot « *mont »* n'a pas habituellement, dans le parler savoyard, la signification de montagne élevée ou de pic. Comme « *la montagne »* désigne l'alpage au-dessus de 1600 mètres, le mont est le hameau semi permanent avec ses prés environnants où les bovins pâturent avant d'aller à l'alpage, au printemps, et à l'automne.
Val d'Isère s'appelait *Vallis Tignearum* : Val sur Tignes ou tout simplement **Laval**. Val en parler savoyard est du féminin. Primitivement Laval était une zone de pâturage de Tignes ; des habitants permanents s'y fixèrent, qui eurent leur paroisse autonome en 1637.

On appelle **Santa Terra,** l'amont le plus extrême de la vallée de l'Isère : Tignes et Val d'Isère.

En 1935, le Pré au temps des toits en lauzes, des champs de blé et de pommes de terre
La station d'hiver de La Rosière et des Eucherts n'existait pas encore.

1939 – 1940 Ecole du Planchamp

Photo ci-contre :

Au 1 er rang de g à dr : Noël Arnaud, ? , Ulysse Pivot

Au 2 ème rang de g à dr : Yvette Arnaud, Odette Pivot, Raymonde Fudral.

Au 3 ème rang de g à dr : Norbert Arnaud, Martial Mousselard, Solange Arnaud.

Le journal de la Savoie : 4 novembre 1874 Nominations d'instituteurs et d'institutrices

Nous Préfet de la Savoie, arrêtons :
Mlle Jacquier-Françoise-Marie-Delphine, élève sortant de l'école normale, est nommée institutrice titulaire (2° classe) de la commune de Villaroger, en remplacement de Mlle Tillien, appelée à une autre destination

Le Courrier des Alpes : 10 mars 1866 ***Jeux dangereux !***
Le 28 février dernier, vers une heure de rélevée, les élèves de l'école tenue par M. Zacharie Arnaud, à Villaroger, s'amusaient au dehors en attendant l'heure de la rentrée ; les jeunes Charles Bonnevie et Pascal-Mousselard Pierre-André étaient à se balancer au moyen d'une planche dont ils occupaient chacun un bout, et placée sur un billot qu'ils avaient négligé de caler et qui lui-même se trouvait sur le bord d'une berge haute de 1 mètre 30 cent. Pierre-André occupait le bout de là planche de ce côté-ci. Tout à coup, le billot cède, l'enfant saute à bas ; mais, au lieu de se jeter de côté, il court devant, et le billot, en roulant, vient lui faire à la tempe une forte contusion dont il est mort quelques minutes après au milieu des secours qui lui étaient prodigués.
Beaucoup d'accidents, quoique moins graves, arrivent souvent dans ces sortes d'amusements dangereux pour les enfants.

1971 Ecole de Villaroger Institutrice : Renée Allamand

Au 1 er rang de g à dr : 1- Joël Emprin, 2- Lucette Borrel, 3- Michel Emprin.

Au 2 ème rang de g à dr : 1- Claudette Chardon, 2- Danièle Chardon, 3- Alain Borrel

Au 3 ème rang de g à dr : 1- Henri Emprin, 2- Joël Vial, 3- Éliane Chardon.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

1980 Ecole de Villaroger Institutrice : Alice Boch ép Bois

Au 1 er rang de g à dr : 1- Christian Borrel, 2- Lionel Emprin, 3- Alice Boch ép Bois

Au 2 ème rang de g à dr : 1- Jean Borrel, 2- Madeleine Duchosal ép …, 3- Isabelle Vial.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

Souvenir de la guerre de 1914 (inscription inscrite sur la pancarte)

Nous sommes au début de la guerre et les photographes font recette avec ce genre de « publicité ». Mais cette photo a le mérite de se souvenir d'un Villarogien mort pour la France. Il s'agit de :

Au 2 ème rang à droite : Achille Gilbert Pascal-Mousselard - né à Villaroger le 8 mai 1881, mort pour la France le 14 mai 1915 à Camblain l'Abbé 62 - Pas de Calais.
Le souvenir des autres victimes de la guerre de 1914-1918 se trouve sur le monument aux morts de Villaroger !
Figure également sur cette photo au 2ème rang à gauche : François Emprin - Maire de Villaroger de 1929 à 1944.

L'art de mélanger patois et français

Il était fréquent que des élèves manquent l'école pour aider les parents aux tâches agricoles, et l'un au moins n'aimait pas les études et, au lieu d'y aller, passait son temps dehors. Bien sûr les parents n'en savaient rien et à l'époque les cahiers de correspondance n'étaient pas rentrés dans les mœurs. René de Ronaz, lorsqu'il retourne à l'école, doit répondre de son absence à l'institutrice. Celui-ci répond : *« j'ai été adober où le tachon a dégaté ! »* Traduction en français : **Adobâ** = arranger – nettoyer les prés, en enlevant branches et pierres avant que l'herbe ne pousse. **Tachoun** = blaireau. **Dègatâ** = creuser la terre avec les mains ou les pattes.

1942 Les copains de Villaroger

Au 1er rang de g à dr : 1- Alexandre Clair, 2- Georges Pascal-Mousselard.

Au 2 ème rang de g à dr : 1- Edmond Bussoz, 2- Georges Boy, 3- Pierre Chardon.

Nota : dans le studio du photographe, il est amusant de voir nos 5 copains portant béret ou casquette...

Source de la photo : Mauricette Clair ép Arnaud

1947 Au lac de Tignes

Au 1er rang : Suzette Emprin ép Emprin, Michel Arnaud.

Au 2 ème rang : Georges Bal, Virginie Emprin ép Recordon, Jeannette Emprin ép Bal, Huguette Emprin ép Marmottan.

Debout : Arsène Recordon

Jeannette et son mari passaient une partie de leurs vacances chez sa sœur Virginie.

Les vaches étaient en alpage à Tignes et tout le monde naviguait entre ce lieu et Villaroger.

Source de la photo : Marie-Laure Clerc

Source de la photo : Chantal Empereur de Sainte-Foy

1944 Les Conscrits

1 er rang de g à dr : 1- Humbert Ottobon, 2- Louis Arpin, Albert Empereur *(tous de Ste Foy)*

2 ème rang de g à dr : 1- Marius Séraphini *(Ste Foy)*, 2- Charles Fichet*(Villaroger)* , 3- Joseph Anxionnaz *(Ste Foy),* 4- Roland Bozonnet *(Ste Foy)*, 5- Henri Pascal-Mousselard *(Villaroger).*

1941 Mariage Germaine Chardon et Gaston Arnaud

Assis : Gaston Arnaud et Germaine Chardon.

Debout de g à dr : 1- ?, 2- ?, 3- ?, 4- ?, 5- ?, 6- Virginie Emprin ép Empereur, 7- Georges Pascal-Mousselard, 8- ?, 9- Pierre Chardon, 10- ?, 11- ?, 12- Henri Pascal-Mousselard

Source de la photo : Marie-Laure Clerc.

1945 Mariage de Suzanne Mattis et Georges Borrel

Les demoiselles d'honneur sont : 1- ? , 2- Renée Vial,
Au 2 ème plan : 1- Lina Jeantet ép Servonnet, 2- Robert Recordon, 3- Suzanne Mattis, 4- Georges Borrel, 5- Fernand Jeantet, 6- Juliette Emprin ép Jeantet.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

15 avril 1944 Mariage de Juliette Borrel et Marius Grand

On ne peut pas passer sous silence le drame qui a frappé ce jeune couple et qui a privé Marius d'élever son fils Jean-Claude.

En 1946 la pénicilline était l'ancêtre des antibiotiques et c'est ce médicament qui a cruellement fait défaut pour soigner Marius Grand atteint de péritonite.

L'hôpital de Bourg-Saint-Maurice n'étant pas approvisionné en pénicilline, c'est une de se sœurs qui s'est déplacée spécialement de Paris pour apporter ce précieux médicament, mais en arrivant à l'hôpital, Marius était déjà décédé.
Il laisse un enfant de 14 mois.

Le geste de sa sœur n'a pas été vain, cela a servi à sauver une autre personne.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

1966 Mariage de Irène Emprin et Georges Benoit

Au 1er rang de g à dr

1- Danièle Borrel ép Blouin, 2- Nicole Borrel (fille de Janine), 3- Josiane Borrel (fille de Janine).

Au 2 ème rang de g à dr

1- Delphine Emprin, 2- **Auguste Emprin**, 3- **Éléonore Emprin**, 4-Irène Emprin, 5- Georges Benoit, 6- **Antoinette Benoit**, 7- **Marcel Benoit**,

Au delà de g à dr

1- Eugénie Emprin ép Borrel, 2- Edmond Borrel, 3- Janine Benoit ép Borrel, 4- Francis Borrel, 5- ? , 6- ?, 7- Jean Arnaud, 8- , 9- , 10- , 11- Ginette Benoit, 12- Michel Borrel, 13- ?.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

Le Journal de la Savoie : 13 juillet 1866 ***explosion de joie !***
Dès longtemps déjà on signale le danger des armes à feu employées dans les réjouissances de famille ou de paroisses, en vain des répressions administratives ont eu lieu à ce sujet, de nouveaux accidents se produisent toujours. Le 9 de ce mois, Arnaud Joseph-Antoine, âgé de 33 ans, menuisier à Villaroger, s'est fait une blessure au pouce gauche en touchant la détente de son pistolet pendant qu'il avait encore la main près de l'ouverture du canon. Il est à espérer que les accidents fréquents de cette coutume trop en dehors de nos mœurs engageront de plus en plus à y renoncer complètement.

1968 Mariage de Denise Emprin et Pierre Villiod

Au 1er rang de g à dr :

1- Eugénie Emprin ép Borrel, 2- Edmond Borrel, 3- , 4- Ernest Villiod, 5-Pierrette Villiod, 6- Pierre Villiod, 7- Denise Emprin, 8- **Auguste Emprin**, 9- **Éléonore Emprin**, 10- Ginette Benoit, 11- Michel Borrel. Les enfants :

Au delà :

(fenêtre de gauche) 1- , 2- , 3- Gilbertine Pascal-Mousselard ép Emprin, 4- , 5- , 6- avec dans ses bras ?, 7- , 8- , 9- , 10- , *(porte d'entrée)* 11- 12- Irène Emprin ép Benoit, 13- Georges Benoit,16- Maurice Jeantet, *(fenêtre de droite)* 17- J.P Villiod , 18- Hélène Servonnet, 19- Colette Clair, 20- Bernard Curton .

Source de la photo : Lucette Chaudan.

Au 1er rang de g à dr :

1- Arsène Pascal-Mousselard, 2- Fernand Empereur-Bisson, 3- Georges Pascal-Mousselard, 4- Georges Empereur, 5- Charles Bataille, 6- Robert Pascal-Mousselard, 7-Henri Fichet, 8- Robert Recordon *(dit Robert de Mante)*.

Au 2 ème rang :

1- Fernand Jeantet, 2- Roland Boy.

1946 Ils « lèvent » la terre

En montagne, sur des terrains en pente que l'on doit labourer, il est nécessaire de prélever de la terre en bas du champ et la déposer au sommet, pour faire place au premier rang du labour. On appelle cela « lever la terre »

Pour faciliter le travail, deux petites brouettes étaient reliées entre elles par une corde, elle même passant autour d'une poulie attachée à un piquet, trois mètres au dessus du champ. L'une était situé en bas du champ, l'autre en haut.

Dans le meilleur des cas une troisième personne chargeait la brouette. Puis celui qui descendait (Jo Emprin), tractait celui qui montait (Georges Borrel) comme le montre la photo.

Avant l'ère de la brouette était l'ère de la civière. Une brouette sans roues avec des brancards de chaque côté portée par 2 hommes ou femmes.

Source de la photo : Lucette Chaudan.

La construction du chalet d'alpage du Crêt en 1954.

En 1945, Azélie et Francis Clerc achètent une propriété au Crêt située à 1800 m d'altitude. Outre les prés, il y avait sur ce terrain une maison vétuste. Le dernier village accessible en voiture est le Planay situé à 1300 m soit 500 m de dénivelée. L'atout du Crêt est son câble qui le relie au Planay qui permettait de descendre les barillons de foin. Francis décide de construite un chalet pour accueillir une vingtaine de bovins au rez-de-chaussée et à l'étage, une pièce à vivre et une grange de dimensions modestes pour stocker du foin en cas de mauvais temps.

Afin de relater la construction du chalet, je me suis tourné vers mon cousin Gilbert, (qui a participé grandement aux travaux). L'énumération des phases des travaux permet de mesurer la somme considérable d'énergie déployée par les hommes (et les mules...) pour ce chantier aussi éloigné du village.

Le chalet d'alpage du Cret

Les phases préparatoires

■ Les préparatifs pour la construction du chalet débutent en 1948 par la recherche de sable à l'emplacement du futur chantier et l'extraction s'effectuera au printemps et à l'automne en 4 périodes de 15 jours réparties sur 2 ans.

■ Le site, issu d'une ancienne moraine, était constitué de sable, de graviers et de cailloux « pollués » par la couche d'humus déposée par les ans. Cela va constituer notre matériau de base qu'il faudra tamiser et « laver ». Une source est captée et acheminée par une rigole jusqu'à un bac fait de planches et chevrons. Un grand tamis est posé par dessus celui-ci. Du bac, une rigole est crée pour évacuer l'eau impropre vers un lieu où il n'y a que des rochers.

■ Le travail pouvait alors commencer. Les hommes lançaient des pelletées de matériaux sur le tamis afin de séparer le gravier et les cailloux, le reste tombait dans le bac où coulait l'eau, un brassage à l'aide d'une pelle ou d'un râteau permettait de séparer la terre du sable. La terre plus légère s'en allait avec l'eau et le sable se déposait au fond. Lorsque l'eau devenait claire les hommes sortaient le sable pour le stocker jusqu'au début des travaux. Au total c'est 28 m^3 qui furent extraits à la main !!! (soit l'équivalent de 500 brouettes)

■ En parallèle, il y avait la recherche des pierres et leur acheminement jusqu'au chantier. Francis,

qui avait travaillé comme artificier pendant la construction du canal de Malgovert, s'employa à dynamiter des rochers alentours et ainsi récupérer des pierres qu'il fallait retailler avant leur mise en œuvre.

■ Les bois de charpente ont également leur histoire. Ils proviennent de la forêt des « Toumeleï » distante de 300 mètres en contrebas. Pour remonter les troncs, une fois équarris, il fallut créer un chemin. Les pièces de bois étaient tractées par le mulet à l'aide d'un palonnier.

■ Le portage du ciment a été un véritable morceau de bravoure pour les mulets !!! Il s'est effectué l'année de la construction, d'abord au printemps avec une dizaine de voyages, puis quelques jours avant le premier coup de truelle et a continué tout au long des travaux. Notre grand père Justin avait confectionné des supports en bois en forme d'équerres pour recevoir les sacs de ciment. Ils étaient au nombre de 2 et étaient arrimés au bât. Chaque mulet transportait 100 kilos de ciment ! Et le mulet de Francis faisait 2 voyages par jour, jusqu'à 3 certains jours ! Le temps de montée variait entre 1 et 1:15 h pour une dénivelée de 500 mètres. En comparaison un marcheur moyen fait une dénivelée de 350 mètres en une heure. Ce mulet appelé Bijou, avait à ce moment là, 23 à 25 ans, il avait été acheté à l'age de 5 ans au régiment des chasseurs alpins qu'il l'avait réformé pour cause de caractère difficile. Finalement il s'est très bien adapté à son nouvel emploi au Planay où il a été docile et courageux.

■ Pour monter une telle quantité de ciment, (6 tonnes environ, soit 60 voyages en 4 semaines) un seul mulet n'aurait pas suffi, surtout qu'il fallait continuer à monter les victuailles. Albert Allamand prêta donc sa mule, Auguste EMPRIN fit de même avec son gros mulet qui avait la réputation d'être très robuste. C'était Alexandre CLAIR qui s'en occupait et il le lesta de trois sacs de ciment !!! Ce pauvre mulet n'avait pas l'habitude de ce chemin escarpé, ni d'une telle charge, il s'arrêtait souvent et repartait trop brusquement. Arrivé au Crêt il était complètement ruisselant de transpiration, et donnait des signes important de fatigue, il fallut vite le décharger. Ce fut son seul et unique voyage pour ce chalet.

Photo prise en 1973 au Crêt en direction du Mont Turia enneigé à l'époque.

Photo André Clerc

■ Toutes les planches du chalet ont été montées de la même façon. Ces planches ont une histoire puisque c'est Gilbert PASCAL MOUSSELARD, le père d'Azélie, qui avait scié les billes de bois en 1913 avant de partir à la guerre de 14-18 où il fut tué. C'est donc 40 ans plus tard que ces planches furent rabotées et bouvetées dans l'atelier de Francis EMPEREUR et acheminées au Crêt en longueur de 3.00 mètres. Les portes, les fenêtres et les volets prirent le même moyen de transport, excepté le bâti de porte de la grange bien trop grand, qui fut acheminé verticalement par Francis et Marius au moyen d'une perche liée au tiers de la largeur du bâti.

■ La couverture était réalisée avec des tôles galvanisées et plates. Elles étaient transportées roulées dans le sens de la largeur en 2 colis de 5 tôles de 10 kilos chacune, soit au total 100 kilos disposés sur le bât du mulet. Sept voyages furent nécessaires, plus un pour les couvres joints. Elles étaient ensuite formées sur place par Lucien Empereur de Sainte Foy.

■ A l'occasion de ces travaux, le chemin du Planay au Crêt fut remanié à certains endroits jugés difficiles pour les mulets chargés. Quand ils ne pouvaient pas faire un détour, ces rochers barrant le chemin étaient soit démolis à la masse ou soit dynamités. Une portion de chemin a été crée avec 3 lacets supplémentaires pour rendre le chemin moins raide. Il faut rappeler que ces travaux n'étaient pas financés par la mairie et que seuls les riverains les exécutaient par des « corvées ». Ce pouvait être une ou plusieurs familles, en l'occurrence c'était celles de Francis CLERC et de Francis et Achille EMPEREUR.

Le Chantier proprement dit

■ Le chalet a été construit en septembre 1951, période propice car les mois de juillet et d'août avaient été consacrés aux fenaisons et qu'à partir de la saint Michel, (le 29 septembre) le bétail revenait de la montagne du Truc (vers le Cormet de Roselend). Le chantier a duré un mois. Cinq Montvalezanais avaient été recrutés, il s'agissait de Jean ARPIN PON et son fils Lucien, François GAIDE, Hubert ARPIN et un dénommé FUDRAL .

■ Pour les seconder, faire les gachées de mortier, leur approcher les pierres, etc… il y avait Francis, son fils Gilbert et son frère Marius qui avait pris un mois de congés supplémentaires pour l'occasion.

■ Un mini tombereau avait été monté sur le bât pour acheminer sur le chantier les pierres du bâtiment annexe de l'ancien chalet et pour récupérer les pierres aux alentours.

■ Les ouvriers travaillaient 6 jours par semaine et redescendaient le samedi soir vers 17 heures au Planay. Ils remontaient le lundi matin. Ils couchaient sur place, dans la grange de l'ancienne maison, à même le « tavaillon » (le stock de foin)

ci-contre photo de 1955

Les « bâtisseurs » : Francis et Marius Clerc, Gilbert Emprin, Arsène Pascal-Mousselard et Simon Clerc.

■ Francis avait gardé une quinzaine de moutons qui étaient régulièrement sacrifiés pour procurer de la viande qu'Azélie cuisinait. Et elle s'ingéniait à varier l'accompagnement : ragoût patates, ragoût polente, ragoût pâtes….

■ Vers la fin des travaux le stock de sable diminuait et un soir les ouvriers pensèrent qu'ils ne finiraient pas la journée suivante tant il restait peu de sable. Après le souper, Francis et Marius s'en allèrent, avec leur lampe au carbure, tamiser et laver du sable comme décrit précédemment. Et au petit matin, les Montvalezanais furent tout étonnés de voir un bon tas de sable qui les attendait.

■ A la fin de ce mois de travaux, les murs étaient construits et les poutres du plancher sur rez et de la charpente posées et scellées. Quant à la couverture en tôles, elle fût exécutée par des Saintafereins courant octobre. A noter qu'il subsiste toujours des chenaux creusés dans des arbres de petite section, mais reste à savoir s'ils sont d'origine !

■ Dès le printemps suivant débuta l'agencement de l'écurie avant celui de l'étage. Ensuite le crépis en ciment des murs intérieurs de la seule pièce d'habitation, (pour ce faire 3 à 4 m^3 de terre sableuse furent extraits de l'écurie et le trou remblayé par des brisures de pierres) puis les aménagements intérieurs : cloisons, placards, étagères.

■ Pour acheminer le fourneau, 2 ballots de paille furent mis sur le bât du mulet pour servir de plateforme et le fourneau posé dessus les pieds en l'air.

Changement de propriétaire.

Le chalet a été cédée à Jean-Serge Empereur qui élevait des moutons. Comme pour poursuivre la tradition, ce chalet accueille durant l'été un éleveur possédant 1000 moutons qui contribuent ainsi à la conservation des pâturages et plus largement du paysage.

Maison du chef-lieu
Ce cliché avait fait l'objet d'une édition de carte postale par la mairie.

Source de la photo : Henri Béjean

1955 Famille Estelle et Henri Arnaud

au 1 er rang assis de g à dr : Maurice, Lucienne, Henri et Hervé *entre ses bras*, Estelle et Jacky *sur ses genoux*, Daniel et Josiane.

Au 2 ème rang : Jean, Yvon *derrière Jean*, Ange, Norbert, Noël, Gisèle, Armand *devant Gisèle*, Guy.

Un dernier garçon allait naître en 1957, Roland.

Dans l'impossibilité de déplacer sa famille, Henri est allé, en moto, chercher le photographe Croizier à Bourg Saint Maurice. Une fois les clichés réalisés, Henri a raccompagné le preneur d'images à Bourg-Saint-Maurice. *Source de la photo : Josiane Arnaud*

Eboulement

Au printemps 1988 un éboulement de rochers s'est produit à l'embranchement de la route de Malgovert avec la route du Loissel. On peut évaluer l'importance des blocs par rapport aux personnes de la photo.

Source de la photo : Josiane Arnaud.

1995 La scierie de Roger Arnaud

La scierie se trouve à l' extrémité ouest du Loissel et par conséquent difficile d'accès vu l'étroitesse du chemin d'accès. C'est son grand-père qui l'avait construite en même temps qu'une micro centrale électrique installée dans le lit du torrent.

Figure locale, il porte le surnom de « Poupounin » et ne s'offusque pas de l'humour des Villarogiens tel « a résseille to dè travè » il scie tout de travers. Ou inscrit sur un album de photo : Le scieur local qui scie moins vite que son ombre.... *Source de la photo Josiane Arnaud*

1950 Épreuve de ski à Sainte-Foy

Réunissant les Santaférains et les Villarogiens

De g à dr : 1- Marius Chenal, 2- ?, 3- Dossard 28 : Elie Margarettaz, 4- D.29: Fernand Empereur, 5- D.27 : Marcel Empereur-Mot, 6- D.30 : Lucien Arpin, 7- Henri Pascal-Mousselard (villaroger), 8- Barmas, 9- Georges Borrel (Villaroger). *Source de la photo : Lucette Chaudan.*

Confirmation par Monseigneur Terrier à la Gurraz
photo de Jocelyne Bonnevie

Les visites pastorales de l'Evêque de Tarentaise
extraits du livre de Célestin Freppaz

Dans les communautés de Tarentaise où la religion catholique avait fortement imprégné les coutumes, la visite de l'évêque de Moutier pour l'administration de la Confirmation prenait un relief festif extraordinaire. On s'arrêtait de travailler pour l'accueillir et assister aux offices et la fête durait 24 heures.

Augustin Blanc, ancien curé de la Gurraz de 1887 à 1891 contait volontiers à la fin de sa vie la première visite de Mgr Bouvier dans cette paroisse. C'est à dos de mulet qu'il fit le trajet de la route de Tignes jusqu'au village de l'église. Alors la langue terminale du glacier du Mont pourri avançait encore jusqu'au rebord de la falaise très escarpée, dominant le vallon. Au cours de la montée, l'évêque entendit des blocs de glace se détachant du front du glacier pour s'écraser au pied de la muraille rocheuse. Arrivé à l'église, joyeusement accueilli par les gurrains, il fit appeler le curé et lui demanda avec quelque angoisse si le glacier n'allait pas se détacher en bloc et ainsi arriver jusqu'au village.

Avec un étonnement mêlé d'un sourire, le curé répondit qu'on était en sûreté sur l'éperon où était bâti l'église. Ces paroles ne rassurèrent pas le prélat ; il ordonna au curé de surveiller le glacier pendant la cérémonie de la confirmation...

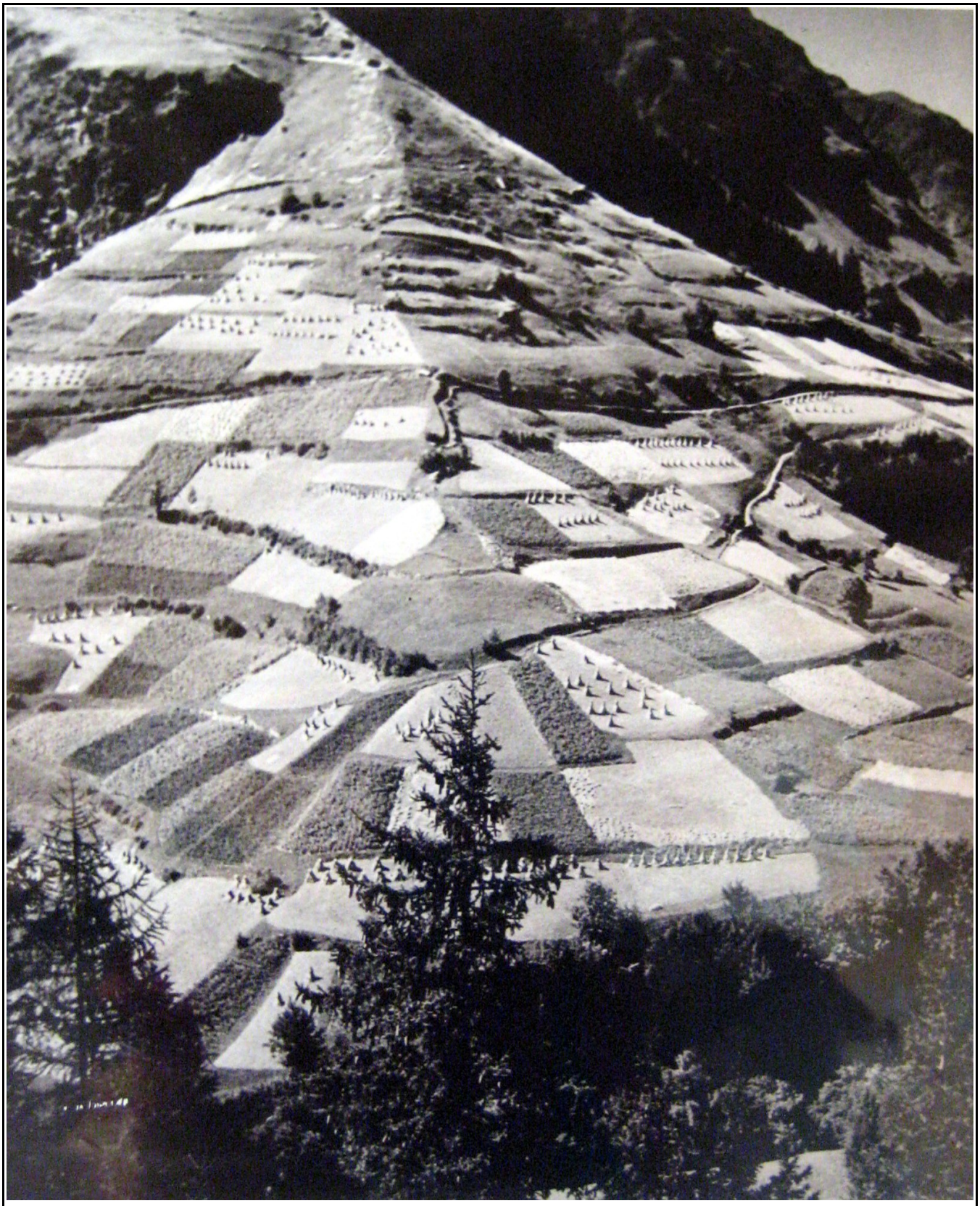

Marguerites artistiques à la Savine

Photo de Brassaï, photographe français d'origine roumaine (1899-1984), qui est une des figures française marquantes de l'âge d'or de la photographie française de l'entre-deux-guerres. L'original de cette photo a été adjugé 37 000 Frs à l'époque (5640 euros). De cet original, des reproductions ont été réalisées, dont une achetée par Robert Clerc et conservée par sa femme Jacqueline.
Les gerbes de blé *(ou jevelles)* assemblées entre-elles sont nommées des **marguerites** ou « Téïssé » en patois. *Source de la photo : Jacqueline Clerc.*

Un curé alpiniste et chasseur à la Gurraz

Extrait du livre de Célestin Freppaz « La vie traditionnelle en Haute Tarentaise »

Elancé, le jarret d'acier, la parole brève et incisive, Auguste Bloch avait le caractère le plus original de tous les curés de la Santa Terra. Nommé en novembre 1323 curé de la Gurraz, il était revenu près de sa paroisse natale, Val d'Isere, où il était né en1883. Il y retrouvait le milieu de son enfance. Ni le latin, ni le grec, ni la théologie n'avaient pu submerger en lui les traditions de ses ancêtres....
Si à la Gurraz, l'isolement était moins strict qu'à Tignes, n'empêche que la tourmente et les chutes abondantes de neige faisaient parfois, pendant plusieurs semaines, de chaque village un monde complètement clos. Le ravitaillement était assuré par les provisions faites avant l'hiver....

Pour les provisions de viande, le gibier était d'un apport substantiel, surtout le chamois et la marmotte, parfois le bouquetin. Les cuissots de chamois sec et salé étaient particulièrement appréciés l,été suivant ; le 16 août, à la saint Roch, fête patronale, le curé de la Gurraz en servait à ses invités de minces lanières savoureuses. Car, disait-on, il avait habituellement chaque automne une dizaine de jambons de chamois en son grenier. Quant aux marmottes, elles étaient capturées au moment où elles vont se terrer pour le sommeil hivernal. Les prises n'étaient pas sans danger. C'est ainsi qu'Auguste Boch fut étouffé dans un terrier dont le plafond s'était effondré, le 15 octobre 1937.

En guise d'oraison funèbre, un ami de l'abbé Boch s'exprime ainsi : « je songe au mont Pourri, avec ses cimes altières, ses beaux glaciers de Savine et Gurraz, au flanc desquels mon ami allait bien souvent méditer et lire son bréviaire.
Avec quatre alpinistes entraînés, il m'emmena une fin de juillet, vers les crêtes dentelées de ce sommet qu'il connaissait si bien. Quel homme, quel guide admirable autant que bénévole avions-nous choisi là. L'abbé Boch précédant notre groupe guidait nos pas à la lanterne dans la nuit étoilée.
Nous nous trouvâmes plus tard devant une énorme crevasse. Solidement attaché, il se laissa glisser jusqu'à des ponts de neige jetés en travers sur le gouffre, se mit à les sonder, et, satisfait, s'accrocha de l'autre côté à 4 mètres de profondeur, à la paroi de glace qui tombait comme un mur. Aidé de l'abbé Pellicier, curé de Tignes, tous deux se mirent en devoir de tailler, dans le bloc glacé, le chemin qui devait nous permettre de franchir ce mauvais pas ».

Photo récente prise de Nancruet par André Clerc

En bas, village de la Savinaz

A gauche glaciers de la Martin et de la Savinaz et Dôme de la Sache

A droite glaciers sud et nord de la Gurraz et le Mont Pourri.

Alpinisme : en 1874 première ascension du Mont Thuriaz par Coolidge et Melle Brevoorth

Le Patriote Savoisien : 29 juillet 1874

Toutes nos sympathies sont acquises à la création du Club alpin français et de la section qui doit se former bientôt, espérons-le, en Savoie. Le Patriote (n° du 5 juin) a été des premiers, pour ne pas dire le premier, à faire appel au patriotisme des Savoyards, bien que M. François Descôtes, dans ses excellents et chaleureux articles, ait oublié (?) de le mentionner. Notre plus grand désir est de faire, connaître notre pays et les admirables sites qu'on y rencontre.

La Savoie possède les montagnes les plus élevées de l'Europe. Après le Mont-Blanc, elle offre aux touristes une montagne peu connue et qui ne figure presque sur aucune carte : elle se nomme le Mont Thuriaz et son point culminant est vulgairement appelé dans le pays le Mont-Pourri.

Cette montagne se trouve située sur la commune de Villaroger, à 12 kilomètres de Bourg-Saint-Maurice. Son altitude est de 4.000 mètres. Des glaces et les neiges éternelles couvrent son front qu'aucun pied n'avait foulé jusqu'à ces derniers temps. Une ascension du Mont Thuriaz vient d'être tentée par deux intrépides touristes: Mlle Brevoorth et M. Coolidge*, de New-York, accompagnés des guides Almer Christian, Peter Michel et Kaufmann Rudolphe, de Grindelwald (Suisse). Cette excursion, parfaitement réussie, a eu lieu le 1er juillet de cette année et a pu s'opérer en un jour. Après onze heures de marche, nos courageux touristes atteignirent le point culminant de la montagne par l'arête septentrionale.

Pendant les deux heures qu'ils passèrent au sommet, ils, purent admirer l'immense panorama qui se déroulait à leurs pieds et contempler un horizon sans fin. D'un côté le Mont-Blanc élevait sa tête majestueuse, dominant de sa hauteur les cimes qui l'environnent. Le Grand-Combin, le Mont-Cervin et le Mont-Rose s'offrirent à leurs regards dans toute leur splendeur et sévère beauté. De l'autre côté, le groupe magnifique des Alpes du Dauphiné, comprenant la pointe des Gerins, la Meige, l' Ailefroide, et le mont Pelvoux, complétait ce tableau auquel il serait difficile de trouver un rival.

Le 2 juillet, les touristes américains rentraient à Bourg-Saint-Maurice, tout heureux de leur excursion. Espérons que cette ascension au Mont-Thuriaz ne sera pas la dernière et qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres; espérons aussi que la section savoisienne du Club alpin sera bientôt en mesure de mettre en exploitation les beautés naturelles de notre beau pays, et principalement le Mont-Thuriaz, une des montagnes les plus élevées et les plus pittoresques de nos contrées.

L'Indépendant Savoyard : le 03 septembre 1898

Deux caravanes, composées, l'une de professeurs et autres ecclésiastiques du diocèse de Tarentaise, et l'autre de professeurs du petit séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet de Paris, ont fait, à une semaine d'intervalle, l'ascension assez difficile des magnifiques glaciers du **Mont Pourri** (3788 m). Tous les membres de ces deux caravanes ont été ravis de leur ascension, qui leur a permis de fouler les masses imposantes des glaces éternelles et de contempler autour d'eux la ceinture des glaciers et des pics de la Savoie, de la Suisse et de l'Italie.

Après une descente rapide et mouvementée, ils ont été heureux de trouver une modeste mais cordiale hospitalité au presbytère de la Gurraz.

Source de la photo : Renée Vial

Un 15 août à Villaroger, début des années 60

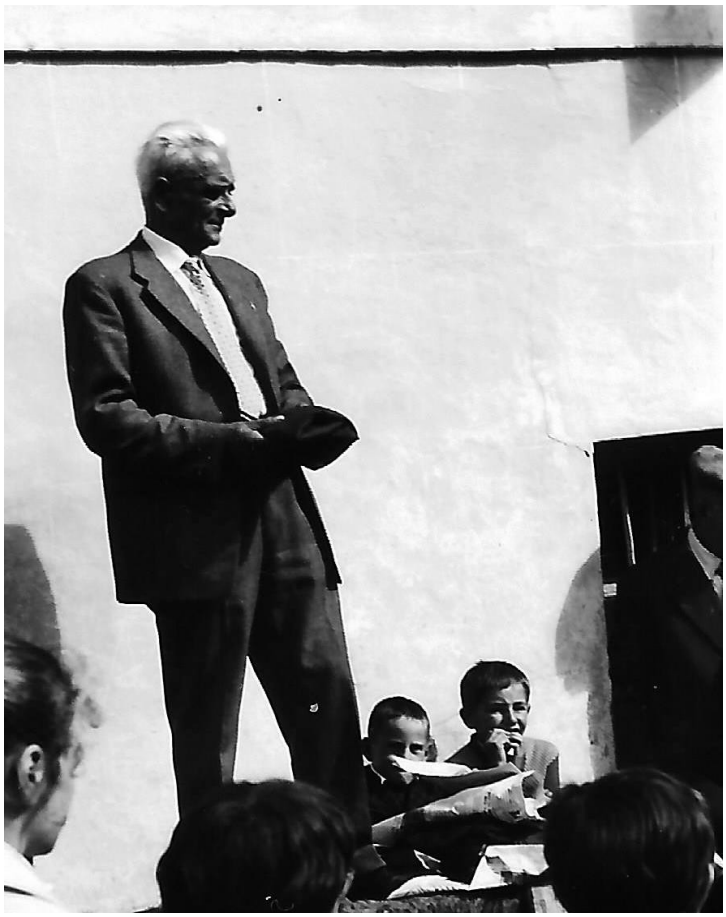

Source de la photo : Renée Vial

Ci-dessus la terrasse du café Pascal au chef-lieu pendant l'après-midi du 15 août.

De g à dr : Blanche Cohendoz ép Boch, Edmond Borrel, deux estivantes, Lina Empereur-Bisson ép Cerise *adossée à la porte,* Louis Tricot Curé de Villaroger, Emile Duchosal, deux estivants, Henriette Emprin ép Lefort, ? ,

La journée festive débutait le matin par la messe célébrée par le curé Louis Tricot suivie d'une procession dans Villaroger.

Photo ci-contre : L'après-midi, avait lieu la vente aux enchères à « l'Américaine » des châles brodés, du costume traditionnel de Tarentaise, offerts par les habitants. Edmond Borrel, maire, animait la vente au profit de la paroisse

Suivait le bal de l'après-midi. Des forains (tirs à la carabine, etc...) venaient animer la fête.
Le soir se déroulait le grand bal sur la place.

Pendant la fête, Henri Béjean trinque avec Marcel Gaimard maire de Bourg-Saint-Maurice.

Source de la photo : Madeleine Béjean.

1972 Fête du 15 août à Villaroger

Voulant redynamiser Villaroger, dès 1969 Henri Béjean (maire de 1978 à 1983) a agrémenté, avec une touche d'humour, la fête du 15 août avec ses fameux défilés costumés renommés dans la vallée. Sont venues à Villaroger entre autre : une troupe venant de Belgique : les Gilles, et une fanfare d'Ivréa Italie.

Groupe de musiciens précédé d'un porte-pancarte sous les traits de Véronique Alègre.

A noter l'autre pancarte intitulé « Club Canin d'Albertville » ….

source de la photo : Madeleine Béjean

Parmi les bénévoles citons le regretté Jean-Pierre BOY (ci-contre en couple..... avec Claude ALEGRE) qui avait la responsabilité de l'équilibre financier de la fête.

La fête du 15 août 1970

Au 1er plan, un petit estivant venu nous aider et Sylvie Béjean.

Au 2 ème plan, Pierre Duchosal, Pierrette Lefort, Robert Pascal-Mousselard, Josette Chardon, Gaston Pascal-Mousselard, Françoise Duchosal.

Fête du 15 août 1970

Ils se sont mariés en 1910
Tel était un des thèmes abordé lors de l'édition de la fête du 15 août 1970

Source de la photo : André Clerc.

Catch à 4
Le 16 août 1970 étant un dimanche, un match de catch à 4 est organisé, qui opposent « zïn dè froussa » *(sans peur)* contre « lo polet' eïnradja » *(le coq enragé)*
Nota : les autres noms ont sombré dans oubli collectif.
A défaut de ring, ce match s'est déroulé devant l'ancienne mairie, sur des vieux matelas recouverts de bâches. Au préalable une répétition avait eu lieu pour parfaire les prises...
Vers la fin du match et contre toute attente, le commentateur avait été pris dans la mêlée. Ce n'était autre que Henri Béjean qui avait vu le cordon de son micro arraché. Cela a eu pour conséquence d'écourter le match.... Mais quel succès !

1969 Ils ont marché sur la lune

Le 20 juillet 1969, les cosmonautes américains Neil Amstrong et Buzz Aldrin descendent du module lunaire (LEM) et marchent sur la lune.

Le 15 août 1969, après avoir parcouru la distance entre la Roche et Villaroger, le LEM s'immobilise sur la place de la tranquillité.... Deux hommes en descendent pour collecter des échantillons de sol qui s'avèrent être du crottin de cheval !!!

Source de la photo : André Clerc

1957 Maurice et Armand Arnaud au lieu-dit « la Pia » au-dessus de Villaroger

A noter que la route du chef-lieu au Pré en passant par l'épine n'est pas encore goudronnée.

1942 La saignée du cochon au Planchamp

Au 1 er plan : 1- Eugénie Emprin ép Borrel, 2- Renée Borrel ép Vial, 3- Edmond Borrel, 4-Auguste Emprin, 5- Charles Emprin.
Au 2ème plan : 1- ?, 2- Juliette Borrel ép Emprin, 3- Robert Recordon.

Source de la photo : Lucette Chaudan

L'eau bénite des Vernettes....un rite qui s'est perdu...

La Tarentaise a son pèlerinage le 16 juillet à Notre Dame des Vernettes, chapelle située au dessus de Peisey-Nancroix. Haut lieu de dévotion depuis le XVII ème siècle, ce sanctuaire est constitué d'une grande chapelle dédiée à la Vierge de Pitié et, en contrebas d'un chemin de croix, d'une petite

chapelle avec, à son côté, une source réputée miraculeuse. (ci-dessus messe en plein air aux Vernettes. *Photo de Gisèle Arnaud*)

Un Gurrain se rappelle que sa belle-mère n'aurait manqué ce pèlerinage sous aucun prétexte ! Les foins pouvaient attendre ! Et pas question qu'un membre de la famille manque à ce devoir, pas même son gendre....

Il fut un temps où des Pèlerins partant de la Gurraz se rendaient à pieds aux Vernettes en passant par le Grand Col à 2950 m (parfois encore enneigé). Ils partaient la veille, couchaient en chemin dans un refuge ou chalet d'alpage et revenaient par le même itinéraire, leur devoir de chrétien accompli.

Pour les fidèles moins aguerris, un car spécial les récupérait à Sainte-Foy et les ramenait le soir. Arrivés à Peisey-Nancroix encore fallait-il emprunter à pieds une piste sur deux kilomètres pour gagner le sanctuaire. Une grand messe était célébrée en plein air et plusieurs curés officiaient pour distribuer les hosties aux nombreux fidèles.

Toute la famille se rendait ensuite à la source et sa belle-mère remplissait son bidon de 5 litres de cette eau miraculeuse, que la famille buvait de temps en temps lors des fatigues passagères..... En quittant les lieux encore fallait-il se recueillir devant les 12 stations du chemin de croix !!!

La source thermale de BONNEVAL-LES-BAINS

Article écrit par le Docteur Empereur dans l' «Indépendant Savoyard », le 13 août 1898
rapporté par Jean-Luc Penna dans son livre « La Tarentaise Autrefois »

Notre petite station thermale de Bonneval-les Bains commence cette année à prendre un peu d'animation. Les eaux qui s'étaient perdues l'an dernier, ont repris leur cours normal et sont revenues avec leur composition et leur thermalité habituelles.
C'est très heureux pour le pays dont elles constituent une richesse incontestable, et le plus heureux

encore pour les personnes qui ont des affections justiciables de ces eaux.
Les eaux de Bonneval sont sulfatées, calciques et légèrement sulfhydriquées ; elles sont en outre chlorurées, ferrugineuses, manganésiennes, silicieuses, arsenicales, c'est-à-dire richement minéralisées.
Elles ont une thermalité de 35° centigrades, elles sont acides et fortement gazeuses, elles s'emploient en bains et en boissons. Leur efficacité est surtout puissante contre les chloroses, les anémies, les maladies de la peau, les rhumatismes et les gravelles.
Leur action curative est secondée par les bons effets de l'air pur de la montagne : Bonneval est à 1084 mètres d'altitude...
Bonneval a toutes les qualités d'un vrai sanatorium, il ne lui manque que d'être un peu connu....

Nous savons que, malheureusement, les eaux thermales ont définitivement disparu de ce site et que les installations telles que la piscine et le grand hôtel en cours de construction ont été abandonnées.

Des villarogiens ont néanmoins profité à temps de la piscine comme le montre cette photo de René Empereur faisant un splendide «saut de l'ange», en 1961. Certains avaient le courage d'y aller en vélo : Villaroger, Bonneval en aller retour !

L'avalanche du Châtelet

La route de Malgovert, proche des tuyaux de l'usine de Viclaire, a été coupée par une monstrueuse avalanche. Un appel à corvée a été lancé pour désenclaver les villages de la commune. Vu l'épaisseur de neige (de 5 à 6,00 m estimés sur la photo) et pour parer à l'urgence, les habitants ont creusé un tunnel dimensionné pour laisser passer une charrette et son mulet transportant le lait destiné à la fruitière.

Les bénévoles ont posé pour la postérité. De G à Dr 1- ?, 2- André Emprin, Henri Pascal-Mousselard, 3- ?, 4- Alexandre Clair, 5- Auguste Emprin, 6- Edmond Borrel.

Sur l'avalanche : 1- Pierre Servonnet, 2- Arsène Pascal-Mousselard

Source de la photo : Lucette Chaudan.

Le Courrier des Alpes : 18 mars 1876
Nous apprenons que quatre habitants de la commune de Villaroger ont disparu depuis quarante-huit heures ; on suppose qu'ils sont enfouis sous les nombreuses avalanches, qui sont très fréquentes en ce moment. La population les recherche, tout en observant les plus grandes précautions, car de nouvelles avalanches sont toujours à craindre.

Le Républicain de la Loire : 10 avril 1876
On écrit des Allues (Savoie), le l er avril, à l'Impartial du Dauphiné : « La pluie, en ces derniers jours, a causé de nombreuses avalanches à Villaroger. Trois avalanches s'y sont produites le même jour. Les masses de neige descendues des montagnes étaient si considérables que le cours de l'Isère en a été arrêté pendant quarante heures. L'avalanche a ensuite dévasté quatre hectares de forêts.

Le Patriote Savoisien : 6 avril 1895 ***Une avalanche***
Vendredi dernier, vers cinq heures du soir, une énorme avalanche de neige, de glace et de rochers se précipita du sommet du Mont-Pourri sur la rive gauche de l'Isère et atteignit bientôt le territoire de la

commune de Villaroger, entraînant sur son passage des terres ensemencées, des prairies et des engrais transportés dans leurs champs par les habitants du hameau de la Gurraz, de cette commune. La pression d'air produite par l'avalanche a été telle que tout un pan de mur de l'école communale en construction s'est écroulé, sans que les matières entraînées l'eussent atteint. Les dégâts matériels causés aux propriétaires de la commune, dont dix sept ont été atteints, s'élèvent à environ 5.300 francs. La rive droite de l'Isère où est allée s'arrêter l'avalanche a beaucoup souffert aussi tant du vent produit que des matières qui y sont arrivées. Dans la forêt communale de Sainte-Foy, traversée aussi par l'éboulement, plus de 800 arbres, sapins généralement, ont été arrachés, broyés et emportés au loin. Le fil télégraphique qui suit la route allant de Ste-Foy à Tignes a été coupé, les poteaux et les isolateurs arrachés et ensevelis sous la neige, sur une longueur de plus de huit cents mètres. La correspondance télégraphique est donc totalement interrompue. En présence des dangers qu'offrent ces parages, il est à craindre que de nouveaux éboulements ne se produisent à la fonte des neiges.

Regroupement à Paris des Villarogiens « déracinés »

Le Patriote Savoisien : 25 janvier 1893
Par suite d'une récente autorisation du préfet de police, une nouvelle Société savoisienne s'est constituée sous le titre de : « L'Union amicale des Villarogiens ». Elle est composée de compatriotes de Villaroger (Tarentaise) habitant Paris. Nous dirons, dans un prochain numéro, l'objet de cette Société, le nom de son président et le but que se sont proposé ses fondateurs. En attendant, nous souhaitons la bienvenue, prospérité et longue durée à « l'Union amicale des Villarogiens ».

Le Patriote Savoisien : 3 juin 1894
La Savoie à Paris. L'Union amicale des Villarogiens vient de tenir à Paris son assemblée générale semestrielle.
Elle a alloué une somme de 50 franc à M. Anselme André pour indemnité de maladie. M. Anselme a aussitôt remis sur cette somme 25 francs à la bibliothèque communale de Villaroger et 25 francs à son bureau de bienfaisance.
Elle a ensuite alloué une somme de 20 francs à cette bibliothèque pour laquelle en outre est ouverte une souscription publique atteignant à ce jour 40 francs.

Le Patriote Savoisien : 5 août 1894
Nécrologie Nous apprenons avec tristesse la mort à Paris de notre compatriote, M. André Anselme, ancien vice-président de la Société l'Union Amicale des Villarogiens, enlevé à l'âge de quarante-quatre ans. Une foule nombreuse de compatriotes et d'amis ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Nous adressons a sa veuve et à ses enfants l'expression de nos sentiments de condoléances.

LA LEGENDE DE LA FRONTIERE
rapportée par Célestin Freppaz dans son livre « la vie traditionnelle en Haute Tarentaise »

Fille d'un chef ceutron, mais surtout fille d'Eve, elle était belle et ne l'ignorait pas. Beauté, mon beau souci...coquetterie, péché mignon.
Lorsque, naïade penchée au bord du lac, elle se mirait dans l'eau claire, sa longue chevelure faisait comme une ombre aux lignes harmonieuses de son corps de déesse. Et de ses longs doigts agiles et caressants, elle ne cessait de lisser les magnifiques cheveux blonds qui étaient son orgueil.

Sa beauté en imposait à la tribu toute entière et la fille du Chef éprouvait un plaisir cruel et une infinie jouissance à exciter la jalousie de ses sœurs de race, car nulle autre n'était parée d'ondulations aussi soyeuses, aussi opulentes, aussi ensoleillées.

Ci-contre détail de la coiffe portée par Olga Fourmaintraux photo André Clerc

Plusieurs fois déjà, tandis qu'elle passait près du menhir élevé à la gloire de Penn, au débouché de l'étroit sentier de montagne, une voix lui avait reproché son orgueil et la dureté de son cœur, mais, chaque fois, surgissant d'un buisson épineux un serpent persifleur l'invitait à ne point écouter la remontrance du dieu de ses pères.

Or un jour où, plus sévèrement que de coutume, l'admonestation divine s'était faite entendre, la belle Ceutronne, narguant le dieu celtique et défiant son courroux, eut un geste idolâtre et baisa longuement sa chevelure d'or.
Il se fit aussitôt un bruit terrible, un tumulte pareil au tonnerre ; les rochers même en tremblèrent et la voix s'éleva pour un verdict implacable : « fille rebelle, ta désobéissance va recevoir un juste châtiment. Dès aujourd'hui, ta chevelure ne fera plus ton orgueil insensé et n'éveillera plus la jalousie de tes sœurs. Désormais tu le pourras plus caresser tes cheveux car, à l'image du serpent corrupteur, ils seront enroulés autour de ta tête. Le reptile répugnant et maudit enserrera ta tête et sera comme le sceau perpétuel de ma malédiction. A partir d'aujourd'hui, tu ne pourras plus te coiffer seule : tu auras recours à l'aide de celles que tu as trop superbement dédaignées jusqu'ici. Le serpent ceindra ton front et celui des filles de ta race jusqu'à la fin des temps ».

Et à l'instant même, comme tressées par une main invisible, les nattes de cheveux se séparèrent et se tordirent en rampant par-dessus les oreilles, dégageant entièrement la nuque de la blonde Celtique.....
Comme pour ajouter volontairement à sa pénitence, la fille malicieuse couvrit sa tête d'un voile grossier.
Peu à peu le voile fit plus léger, il s'agrémenta d'arabesque et de dessins, devint fichu vaporeux, puis châle dont les plis négligés retombaient sur de belles épaules. Et, dans le même temps, un bandeau tissé d'or encadrait le visage ; ce nouveau diadème permit à la fille d'un chef de dissimuler adroitement la natte maudite.

La bride de perles, cette ironique « modestie », la « collerette » de fine dentelle, les « cordelettes » de rubans, vinrent tout au long des siècles compléter une coiffure parfaite qui marie l'élégance à l'originalité. Cependant, la pièce principale, c'est toujours la torsade des cheveux qui s'enroule autour de la tête.

LE PATRIOTE SAVOISIEN

JOURNAL DÉMOCRATIQUE DE LA SAVOIE ET DE LA HAUTE SAVOIE

COURRIER DES ALPES

Reproduisant les Annonces légales des départements de la Savoie et de Haute-Savoie

JOURNAL DE LA SAVOIE

Désigné pour l'insertion les Annonces légales du département de la Savoie pendant l 'année 1866

LA GAZETTE DE SAVOIE

JOURNAL POLITIQUE

DES DEUX DÉPARTEMENTS SAVOISIENS

PARAISSANT TOUS LES JOURS

LE PETIT DAUPHINOIS

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES

Chers Tarins,

Les articles de la presse de l'époque, dont les titres figurent ci-dessus, concernant la commune de Villaroger se situent sur une période allant de 1856 (soit 4 ans avant le plébiscite en faveur du rattachement de la Savoie à la France) à 1902. Ils émanent des Archives Départementales de la Savoie via Généanet (site de généalogie).
Ces articles relatent essentiellement les drames endurés par les habitants de la commune de Villaroger : avalanches, incendies, épidémies, accidents de la vie, etc..., dans le phrasé succulent de l'époque. C'est avec une certaine émotion que nous trouvons, parfois, la trace de nos ancêtres.
Nous avons ajouté les sous-titres des articles (en italique) pour une meilleure lisibilité.

Je vous souhaite une très bonne lecture.
André Clerc
a.clerc@neuf.fr

PS : j'associe ma compagne, Martine Bérenger, aux travaux de recherche et de rédaction de ce recueil.

La Gazette de Savoie : 2 janvier 1856 ***Langage de Notaire***

ANNONCES LEGALES . Par acte d'échange du vingt-quatre janvier mil huit cent cinquante-cinq, Gonthier, notaire à Sainte-Foy, transcrit au bureau de la conservation des hypothèques de Moûtiers, le quatre septembre suivant, volume 10, article 212 du registre des aliénations, et au volume 114, case 2-58 du registre d'ordre, les frères Maxime et Victorin feu François Reymond, ont acquis de Nicolas feu Antoine Duch, et de ses deux enfants David et Marie Duch, tous de Tignes, **une montagne à gruyère**, **appelée Lamartin,** sur le territoire de la commune de Villaroger, consistant en bâtiment, chalet, cave, écuries, prés, pâturages et bois, confinée par les communaux de toutes parts. Plus un bâtiment, au chef-lieu des Brévières, commune de Tignes, confiné par celui de Marie-Josephte Orset, femme Boch, au midi, celui des hoirs de Pierre-Marie Boch au couchant, un chemin au levant et une place commune au nord. Pour prix de cette acquisition, les frères Reymond ont cédé d'autres immeubles, audit lieu des Brévières, évalués à huit mille livres, et ont promis, une soulte de quatorze mille livres, applicable au paiement des dettes hypothécaires grevant les biens par eux acquis.
Sainte-Foy, le 26 décembre 1855. A. Gonthier, notaire.

Le Patriote Savoisien : 22 janvier 1857 ***L'autonomie pour la Gurraz...***

La *Gazette piémontaise* publie le décret royal qui institue un bataillon d'ouvriers pour le service administratif. Il prendra le nom de *Bataillon d'administration.*
Le même journal publie le texte du projet de loi, présenté par le Ministre de l'Intérieur pour les modifications à la circonscription de quelques communes existantes, et à la création de nouvelles.
Nous trouvons, dans la Tarentaise, le village de Gurraz détaché de Villaroger, qui formera une commune sous le nom de Gurraz.

Le Patriote Savoisien : 11 mai 1872 ***Division électorale***

Conseil général de la Savoie. Séance du 7 mai.
M. Falquet présente un rapport concluant à la division de la commune de Villaroger en deux sections électorales,comprenant l'une la paroisse du chef-lieu, l'autre celle de la Gurraz. M. Carquet fournit des renseignements à l'appui des conclusions de ce rapport qui sont adoptées par le Conseil.

Le Courrier des Alpes : 3 octobre 1857 ***Générosité***

La générosité de M. le comte Pillet-Will est inépuisable, **il a accordé,** durant le mois de septembre qui vient de s'écouler, à Mr le curé de St-Bon en Tarentaise, pour l'érection d'une chapelle, 150 fr. ; — **à Mr le curé de Villaroger, pour l'aider a réparer une chapelle, 150 fr. ;** — a M. le syndic de Brides-les-Bains, pour l'établissement d'une fontaine, 250 fr. ; — a M. le curé le Ruffieux. pour les réparations de son presbytère, 150 fr. ; —à M. le curé de Rochefort, pour la même fin, 150 fr. ; au frère directeur de l'école des sourds-muets Me St-Louis-du-Mont. 200 fr. ; pour secours particuliers à différentes personnes, 1.750 fr. — Total : 2.800 fr.

Le Courrier des Alpes : 17 juillet 1861 ***Coup du sort !***

On nous écrit de Bourg-St-Maurice, le 10 juillet : Un malheur irréparable vient de mettre en émoi les habitants de la commune de Villaroger. La nommée Marie-Elisabeth Emprin, âgée dé 35 ans, femme de M. Pascal-Mousselard, propriétaire et maçon, demeurant au hameau de Planey, commune de Villaroger, a péri hier matin victime de la plus déplorable fatalité. Cette infortunée était occupée à la corvée des chemins vicinaux avec plusieurs personnes et se trouvait au fond d'une carrière lorsqu'un bloc de pierre se détachant tout-à-coup l'a atteinte à la tête et tuée raide. La pauvre femme était mère de sept enfants dont l'aîné n'a pas 12 ans ! Celle mort terrible a produit dans le pays une profonde impression de tristesse.

Le Journal de la Savoie : 20 décembre 1861 ***Les troupeaux en danger***

Une **épizootie** qui parait être la péripneumonie gangreneuse sévit depuis une quinzaine de jours dans la commune de Villaroger, canton du Bourg-St-Maurice.
Cinq bêtes à cornes ont péri. Plusieurs autres sont atteintes de la maladie. Sur les conseils de M. Gaymard, vétérinaire de l'administration, M. le maire de Villaroger a prescrit toutes les mesures de précautions utiles pour empêcher la contagion. Les cinq animaux morts ont été enfouis avec leur cuir et défense a été faite à tous les habitants de conduire leurs bestiaux aux abreuvoirs publics ou

communs. Nous ne saurions trop applaudir à ces sages précautions.

Le Courrier des Alpes : 28 mai 1868 ***Nomination***
Par arrêté préfectoral du 25 mai 1868, M. Arnaud Julien, conseiller municipal, est nommé adjoint au maire de la commune de Villaroger, en remplacement de M. Eustache Marie-Antoine, décédé.

Le Patriote Savoisien : 21 janvier 1871 ***Incendie du village de la Gurraz.***

Citoyens.
Nous avons supporté, avec résignation, les défaites successives de notre première armée, et avec courage, les désastres sans nombre qui dès lors ont accablé la France.
Tous, dans la mesure de nos forces, et avec un élan généreux, nous nous sommes empressés d'alléger, par des dons volontaires, les souffrances des défenseurs de la patrie qui ont quitté nos foyers, pour aller combattre l'ennemi.
Et c'est lorsque, grâce au patriotisme et aux efforts des jeunes armées de la République, commence à naître, *pour tous les Français*, l'espoir de la délivrance, qu'un sinistre épouvantable vient de frapper, au milieu de nous, toute la population d'un de nos villages, et de jeter de nombreuses familles dans la misère et dans le plus triste dénuement.
Dans la nuit du 15 janvier courant, **un terrible incendie a réduit en cendres le village de la Gurraz,** commune de Villaroger.
Le feu a pris vers les 9 heures du soir, et activé par un vent violent, a gagné en peu de temps tout le village. — L'église seule est restée debout. — 28 bâtiments ont été la proie des flammes. — Meubles, linges, denrées, tout a été consumé. — On évalue les pertes à plus de cent mille francs. — 4 incendiés seulement sont assurés.
Une mère, chargée de huit enfants, et une fille d'environ soixante ans, sont restées sous les décombres.
On a pu sauver la bétail, mais les malheureux incendiés seront obligés de l'abattre, faute de fourrage pour le nourrir.
La rapidité de l'incendie a été telle, que la majeure partie des habitants n'ont pas même eu le temps de se vêtir. — Ils sont presque tous sans habillements, sans nourriture et sans asile.
Citoyens.
En présence d'une si grande détresse, je viens, le cœur navré et la main tendue vers vous, faire pour ces malheureux un nouvel **appel à vos âmes généreuses.**
Mais déjà, à la première nouvelle du sinistre, vous avez entendu une voix intérieure qui, répétant le cri des victimes, vous a dit : Pitié Secours.
Déjà chacun de vous a préparé la sainte obole de la fraternité.
Déjà MM. les maires et conseillers municipaux et MM. les présidents et membres des commissions municipales n'attendent plus que le mot d'ordre pour se réunir, pour voter des fonds et recueillir des dons de toute nature.
A l'œuvre donc! à l'œuvre, au nom de la République, née dans le malheur, et que nous fonderons par l'union fraternelle de tous les citoyens et par l'accomplissement de tous les devoirs.
Que MM. les maires et présidents des commissions municipales prennent partout l'initiative de cet acte de bienfaisance.
Que les conseils municipaux et commissions municipales soient convoqués au plus tôt pour voter des secours.
Que MM. les maires et présidents de commissions délèguent des hommes de bonne volonté, ou des dames de charité pour faire les collectes et recueillir les dons.
Un comité est institué, par mes soins, dans la commune de Villaroger, pour recevoir et distribuer les secours qui lui seront adressés.
Les dons en nature seront centralisés par les soins de MM. les maires de Sainte-Foy, de Bourg-Saint-Maurice, d'Aime, de Moûtiers et de Bozel. Ceux en numéraire seront adressés à la sous-préfecture, où ils seront centralisés, et ensuite remis au comité chargé de la répartition.
Les mandats sur fonds communaux seront délivrés au nom du receveur municipal de Villaroger.
Moûtiers, le 18 janvier 1871. Le Sous-Préfet, Flandin.

Le Journal de la Savoie : 29 août 1873 ***Bonne réserve de bois sur pied***
Commune de Villaroger.
« L'Administration forestière avait, en 1870, fixé à 488 hectares la contenance des bois communaux de cette localité ; et cette fixation semblait assez appropriée aux besoins et surtout aux commodités des hameaux situés dans le voisinage de la forêt. Le Conseil ne fit alors aucune réponse aux propositions des agents forestiers. Un tel silence paraissait tenir lieu d'opposition. En cet état de choses, intervint un décret, à la date du 31 octobre 1871, qui arrêtait à 448 hectares la consistance forestière de Villaroger.
« La commune gagnait à la vérité une quarantaine d'hectares à cette nouvelle disposition ; mais ses besoins et ses commodités réelles y perdaient, et les occasions de délits étaient rendues plus fréquentes par le nouveau système de circonscription des massifs. Aussi la commune est revenue aux anciennes propositions qui lui avaient été faites en 1870, en réclamant seulement la distraction d'un hectare n'offrant aucun intérêt forestier.
« L'Administration des forêts y a adhéré, et, d'un commun accord, la consistance forestière a été réglée à 487 hectares.
« En conséquence, votre Commission, Messieurs, vous prie de rendre un avis favorable pour qu'un nouveau décret intervienne en ce sens. »
Vote. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Le Patriote Savoisien : 4 février 1874
Encore deux nouveaux incendies en Tarentaise. Le premier a éclaté, samedi dernier, 24 du courant, vers midi, au village de Bonneville, commune de Villaroger (Tarentaise), par suite d'une imprudence commise par la nommée M.-A. Besson qui, en s'absentant, avait laissé un poêle allumé dans son écurie. La maison où le feu a pris a été complètement détruite. La part de l'incendie a été promptement faite, grâce au concours empressé des pompiers et des habitants de Sainte-Foy, qui, les premiers arrivés sur les lieux, ont puissamment contribué à circonscrire le feu et à préserver les habitations voisines. Les pertes peuvent être évaluées à 1.700 fr. Rien n'était assuré. L'autre incendie s'est déclaré mercredi, 28 du courant, vers 10 h. du soir au village de La Combe, commune de Saint-Jean de Belleville. Les pertes ont principalement porté sur des objets mobiliers, le feu ayant pu être éteint à son foyer.

Le journal de la Savoie : 23 octobre 1874
Le nommé Recordon Joseph-Théodule, pensionné du premier empire, domicilié à Villaroger, est mort **d'une chute faite accidentellement** dans la nuit du 17 octobre, près de son domicile. Recordon était âgé de 83 ans.

Le Courrier des Alpes : 6 mars 1880 ***On parle déjà d'un tunnel ferroviaire***
Encore **le Petit-Saint-Bernard**. Nous reproduisons dans notre numéro d'aujourd'hui, sous forme de feuilleton, une relation du Gaulois fort intéressante sur la percée du Saint-Gothard. En la lisant, on se convaincra que le moment est venu pour la France de percer à travers les Alpes une nouvelle ligne internationale , plus courte que la ligne du Mont-Cenis, sous peine de voir bientôt tout le transit se faire par la Suisse et l'Allemagne, en laissant de côté le territoire français. Pour conjurer ce danger, on connaît notre plan : continuer le chemin de fer d'Albertville à Moûtiers jusqu'à Aoste, à travers la Haute-; Tarentaise et le Petit-Saint-Bernard.

Des études spéciales établiront prochainement, à l'aide de chiffres précis, qu'au triple point de vue de la distance, de la dépense et de l'exécution, ce projet serait bien plus avantageux que le projet de percement du Mont-Blanc, préconisé par M. le sénateur Chardon.

Aujourd'hui, nous voudrions donner une idée du pays de Tarentaise que traverserait la nouvelle ligne internationale. Le sujet est plus neuf qu'il ne paraît au premier abord. La Haute-Tarentaise est peu connue, même en Savoie. Un assez grand nombre de personnes sont allées à Moûtiers ; mais celles qui ont dépassé ce point, en remontant l'Isère, sont rares. Voici donc un extrait d'une longue lettre que nous avons reçue, il y a quelques jours, d'un habitant de Bourg-Saint-Maurice. Peut-être y a-t-il un peu d'enthousiasme dans la description de notre cher compatriote, mais « **A tout cœur bien né la patrie est chère !** »

Horatius Coclès — c'est le pseudonyme de notre correspondant — commence par quelques considérations sur les dépenses qu'entraînerait la percée du Petit-Saint-Bernard. Sur ce point, nous lui laissons la responsabilité de ses assertions :

« La percée du Petit-Saint-Bernard, vers Sainte-Foy, sous le glacier du Ruitor, n'a guère plus de 6 kilomètres d'étendue , et elle aboutit de l'autre côté de la montagne dans une vaste plaine où les travaux d'art seraient peu importants....

« Et quel riche pays que cette Tarentaise à travers laquelle passerait la nouvelle ligne internationale !

« Ne parlons pas de ses richesses agricoles qui sont grandes, puisqu'elle possède en abondance des herbages délicieux, et, ce qui en est la conséquence, des bestiaux de premier choix.

« **Mais au point de vue minéral, quelle abondance et quelle variété !** Sur les sommets de Sainte-Foy, tout le monde connaît le gisement aurifère qui a été exploité jadis par un hardi montagnard du pays. Au Mont-Pourri, dans le Thuriaz, près du ruisseau d'Arbonne , sur le glacier du col de la Seigne, il est constant qu'il existe des gisements aurifères d'une réelle importance. Je ne cite que ceux que l'on a découverts sans chercher : que sera-ce lorsqu'on cherchera ?

« Et les marbres, n'en avons-nous pas de tous les grains et de toutes les couleurs: serpentine, grenade orangé, gris, blanc, etc., etc. ? Le charbon se trouve partout en abondance, depuis Aime jusqu'au Bourg. Toute la montagne, entre ces deux localités est un bloc de houille et d'anthracite. Voulez-vous du fer, du cuivre, de l'antimoine et du quartz , vous n'avez qu'à vous baisser pour en ramasser.

« Les flancs de nos montagnes sont couverts de sombres forêts, où abondent les meilleurs bois de construction.

« Faites courir un chemin de fer dans cette vallée profonde et pittoresque, à travers laquelle se précipite l'Isère, et aussitôt de tous les sommets se précipiterons vers la plaine les productions les plus précieuses et les plus rares. Les villes, les grands centres sont affamés de ces trésors que Dieu a mis comme en réserve sur les plus hautes montagnes. Si les habitants de la Tarentaise n'en ont pas tiré parti jusqu'à ce jour, c'est que les routes et les moyens de transport leur faisaient absolument défaut.

« En énumérant les produits que l'on pourrait exporter de la Tarentaise, je n'ai pas parlé de ce qu'on ne peut pas emporter, de ce que les étrangers sont obligés de venir chercher dans le pays même : nos eaux thermales, comme celles de Bonneval; l'air de nos montagnes imprégné de senteurs balsamiques ; nos admirables paysages; nos vergers, nos torrents, nos cascades : et pardessus tout, nos glaciers, nos grands glaciers, calmes et majestueux, qui semblent se dresser au milieu de nous pour défier le Mont-Blanc. Ils nous reprocheraient éternellement d'avoir laissé passer, le chemin de fer à travers ses flancs de neige lorsqu'il paraît si naturel de le faire courir à leurs pieds. » Horatius Coclès.

Source Universalis. Horatius Coclès appartient à la galerie des héros antiques qui illustrent les premiers temps de la République romaine. Son action se situerait juste après 509 avant J.-C .

Le courrier des Alpes : 25 mars 1882 ***Honneurs posthumes pour un valeureux Villarogien***

Nécrologie. Il y a quelques jours, est mort à Turin Julien-Marie Emprin, officier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et de la Couronne d'Italie, et intendant des finances en retraite. M. Emprin est un enfant de la Savoie. Il était né à Villaroger (Tarentaise) en 1815. Il a fait ses études à Chambéry. Par son seul mérite, il est arrivé, de simple volontaire à la direction des gabelles à Chambéry, à la position élevée d'intendant des finances en Italie. Il y avait chez lui une volonté ferme et un jugement sûr. Le gouvernement mit à profit ces rares qualités en lui confiant, en 1857, une mission spéciale dans les provinces de Toscane et d'Emilie.

Après trente années et plus employées au service du gouvernement italien, il obtint une retraite honorable d'intendant des finances de 1ère classe. Cette existence, qui malheureusement vient de s'éteindre, fait honneur à notre pays ; c'est un compatriote qui a montré, une fois de plus, au-delà des Alpes, ce que peut l'énergie du Savoyard mise au service du bien. Aussi le gouvernement italien a voulu lui donner un témoignage de sa reconnaissance en le nommant officier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et officier de la Couronne d'Italie. M. Emprin, non seulement était un bon citoyen, dévoué à la patrie qu'il servait, mais il était aussi un excellent chrétien, dévoué à la religion. Il a succombé à une longue et douloureuse maladie, supportée avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu.

Puisse ce souvenir affectueux d'un jeune compatriote être une consolation pour la veuve et les enfants.

Le Courrier des Alpes : 27 avril 1882
Chemin de fer de Moûtiers à Aoste.
M. le Préfet de la Savoie vient de prendre un arrêté autorisant les ingénieurs chargés des études du chemin de fer international de Moûtiers à Aoste, par le Petit-Saint-Bernard, à porter leurs opérations sur les propriétés particulières et domaniales qu'ils jugeront nécessaire de traverser pour l'accomplissement de leur mission.
Les indemnités de dommages qui pourront être dues seront réglées conformément à la loi.
MM. les maires des communes de Moûtiers, Hautecour, Saint-Marcel, Notre-Dame-du-Pré, Montgirod, Villette, Tessens, Longefoy, Aime, la Côte-d'Aime, Macôt, Montvalezan-sur-Bellentre, Bellentre, Landry, les Chapelles, Hauteville-Gondon, Bourg-Saint-Maurice, Séez, Montvalezan-sur-Séez, Villaroger, Sainte-Foy, sur le territoire desquelles auront lieu lesdites études, sont invités à prêter aux agents de l'administration qui en seront chargés l'appui de leur autorité

Le Patriote Savoisien : 17 août 1883 ***Propagande électorale***

Canton de Bourg-Saint-Maurice. Élection d'un conseiller d'arrondissement.
Scrutin de ballottage du 19 août 1883.
Candidat républicain LAURENT MICHEL , maire de Séez.
Chers Concitoyens, Le scrutin de dimanche dernier n'a pas donné de résultat définitif; mon ami, M. Charles Mayet, ayant seul obtenu la majorité suffisante pour être élu, un deuxième tour de scrutin est nécessaire pour compléter la représentation de notre canton au conseil d'arrondissement. Au premier tour, 463 voix ont confirmé le choix fait par le comité qui m'avait désigné comme candidat ; cette marque de confiance et d'estime dont vous m'avez honoré m'impose le devoir de maintenir ma candidature. En me présentant de nouveau à vos suffrages, je dois attirer votre attention sur ce point : Notre canton ayant deux conseillers d'arrondissement à nommer, est-il bon, est-il juste qu'ils appartiennent à la même commune ?
Déjà, Tignes, Val-de-Tignes, Sainte-Foy, Villaroger, Montvalezan, Séez, ont nettement manifesté leurs sentiments à cet égard. Je fais aujourd'hui appel à la loyauté, à la bonne foi de ceux qui, dans les autres communes du canton, estiment que la justice doit l'emporter sur les préférences locales. Ces préférences ont pu librement se manifester au premier tour de scrutin ; — la discipline exige qu'elles cèdent maintenant la place à l'intérêt général et à l'union du parti républicain. Prêt à profiter de nos fautes, le parti réactionnaire met son dernier espoir dans notre division ; prétextant d'imaginaires persécutions contre la religion et le clergé, il a osé cette fois engager la lutte dans notre canton de Bourg-Saint-Maurice. L'union entre nous tous est donc plus que jamais nécessaire ; la majorité relative, qui s'est affirmée sur mon nom au premier tour de scrutin, indique à chacun son devoir. Aux urnes donc, et pas d'abstentions ! Quant à moi, si j'ai l'honneur d'être votre élu, mes efforts tendront toujours à justifier par mes actes,dans la défense des intérêts de toutes les communes du canton, la confiance que vous aurez mise en moi.
Laurent MICHEL Maire de Séez.
(Point de vue de ce journal d'opinion.....)
Nous ne pouvons qu'approuver l'appel à la discipline que M. Laurent Michel adresse aux électeurs du canton de Bourg-Saint-Maurice. Arrivé en tête de liste parmi les divers candidats soumis au ballottage, son nom doit sortir vainqueur du scrutin de dimanche prochain. En présence des efforts du parti réactionnaire, l'union est un devoir qui s'impose aux républicains. Depuis treize ans que M. Laurent Michel administre la commune de Séez, il a fait ses preuves comme serviteur émérite de la cause républicaine. ***Nous recommandons sa candidature à tous nos amis.***

Le Patriote Savoisien : 22 mai 1884
Élections des maires et adjoints Canton DE BOURG—SAINT—MAURICE

Bourg-Saint-Maurice : maire , Mayet Charles-Joseph-Alexis ; 1er adjoint, Grand Jean-Baptiste ; 2° adjoint, Gaymard Antoine.
Les Chapelles : maire, Dunand-Sauthier Joseph; adjoint, Peytavin Clément.
Hauteville-Gondon : (l'élection n'a pas eu lieu).
Monlvalezan-sur-Séez : maire, Arpin Jean-Louis, feu Jean-Louis ; adjoint, Gaidoz Alexis, feu André.
Sainte-Foy : maire, Arnaud Joseph-Justin ; adjoint, Bozonnet Jacques-Antoine.
Séez : maire, Michel Laurent ; adjoint, Grand Jean-Baptiste.
Tignes : maire, Bognier Stanislas ; adjoint, Revial David.
Val-de-Tignes: maire, Bourgeois Jean - Maurice ; adjoint, Moris Joseph.
Villaroger : maire, Emprin François ; adjoint, Pascal-Mousselard Charles.

L'EPIDEMIE DE VARIOLE, ***un fléau majeur***

Le Patriote Savoisien : 21 juillet 1884 ***mise au point du Docteur Empereur***
Le bruit s'est répandu dans les arrondissements d'Albertville et de Moûtiers que la variole sévit à BourgSaint-Maurice et dans plusieurs autres communes de cette région. Nous recevons à ce sujet, de M. le docteur Empereur, médecin des épidémies, la très intéressante communication suivante que nous nous empressons d'insérer pour rassurer le public.
Il est absolument faux que la variole, appelée vulgairement petite vérole, sévisse à Bourg-Saint-Maurice, à Séez et à Sainte-Foy comme on en répand le bruit à Moûtiers, à Albertville, à Chambéry et ailleurs. La vérité est qu'il y a eu, en juin, un cas de variole sur dix habitants à Piperon, hameau de Sainte-Foy, situé à 12 kilomètres du chef-lieu et voisin de la paroisse de la Gurraz, qu'il y a eu trois cas de varioloïde aux Pigettes sur cinq habitants, et deux ou trois cas de variole au Bioley, maisons éparses dans le voisinage de Piperon.
Toutes les personnes qui n'ont eu que la varioloïde avaient été vaccinées anciennement, toutes ont guéri rapidement; celles qui ont eu la variole n'avaient jamais été vaccinées, trois sur six ont succombé, les autres achèvent leur convalescence. Il est vrai encore que, parmi les personnes qui sont allées faire visite ou donner des soins aux varioleux de Piperon, quatre sont tombées malades; aucune d'elles, non plus, n'avait été vaccinée.
C'est, entre autres, le vicaire de Sainte-Foy, M. Joux, qui a succombé, il y a huit jours, après trois semaines de maladie, au moment où il entrait en convalescence et où l'on était en droit de penser que tout danger était conjuré ; il a pris les germes du mal en donnant aux varioleux les secours de la religion ; il est mort non pas à SainteFoy, mais à Villaroger, où, en revenant de Piperon, il avait reçu l'hospitalité au presbytère.
Il reste aujourd'hui deux malades en puissance de variole : une femme à la Tuile, à 4 kilomètres de Sainte-Foy, et une autre à la Gurraz, à 12 kilomètres. Elles achèvent en bonne voie la troisième période de la maladie, et tout porte à croire qu'elles entreront bientôt en convalescence. Elles sont tenues isolées, ne recevant la visite que de la personne préposée à leur soin. **Nous sommes convaincu que dès aujourd'hui le mal est circonscrit et qu'il ne fera pas de nouvelles victimes.....**

Le Courrier des Alpes : 7 septembre 1884 ***un avis contraire***
J'en demande bien pardon à la science de M. le docteur Empereur, écrit-on au Petit savoisien, **mais la vérole noire sévit dans la malheureuse paroisse de la Gurraz depuis le 20 juillet.** Le 31 août nous avons eu trois enterrements, et il reste encore une dizaine de malades dont l'état est inquiétant. Depuis Je 20 juillet à ce jour, il y a eu dix-huit décès. Tout d'abord, M. le curé David et sa mère ont été presque seuls à donner des soins aux malades. Ce charitable ecclésiastique ayant dû prendre un repos nécessaire, a été remplacé au poste de combat par M. l'abbé Barrelle, curé des Brévières, lequel n'a pas tardé à contracter le mal. Hâtons nous d'ajouter que M. Barrelle est hors de danger en ce moment, La vérole noire n'a pas atteint les localités voisines.
La Gurraz, section spéciale de la commune de Villaroger, est une paroisse de 150 habitants, à 1562 mètres d'altitude.

Le Patriote Savoisien : 8 octobre 1884 ***L'hécatombe ou « Le Roman Noir de la Gurraz ! »***

On nous écrit : La Gurraz est une section de la commune de Villaroger que l'on aperçoit au pied des glaciers du Mont Pourri, sur la rive gauche de l'Isère, quand on visite la vallée de la Haute Tarentaise. Ce petit coin de terre isolé du monde, tellement il a pris soin de s'entourer de roches abruptes, presque inaccessibles, vient d'être le théâtre d'une épidémie de variole qui a décimé sa population et jeté le deuil dans toutes les familles.
Sur 149 habitants, cinquante-trois ont été atteints dans l'espace de deux mois (du 25 juillet au 20 septembre), et sur ces 53 malades, vingt-deux ont succombé ; 19 étaient déjà morts à la fin du mois d'août, quand le médecin des épidémies de Bourg-Saint-Maurice fut prévenu pour là première fois que la variole sévissait à la Gurraz. On ne comprendrait pas ce silence et l'ignorance d'une aussi grande mortalité, si l'on ne savait pas que la population de la Gurraz redoutait avant tout que l'autorité supérieure ne lui interdît toute communication sur les communes voisines et ne la reléguât de force sur son rocher solitaire, pendant qu'il y aurait encore chez elle un être vivant pour devenir la proie de la variole. Aussi se gardait-elle bien d'indiquer aux étrangers le nombre de ses malades, c'est à peine si elle en accusait un ou deux ; et c'est fortuitement que le médecin des épidémies, allant un jour à Val-de-Tignes, apprenait aux Brévières que là-bas, sous les glaciers du mont Thuria, la mort moissonnait à grandes brassées des enfants, des jeunes gens, des mères et des pères de famille. Il en informait aussitôt l'administration et la priait de lui délivrer les médicaments et les désinfectants dont il aurait besoin pour lutter contre la maladie qu'il se proposait d'aller combattre. …....
Le 31 août, Mr le docteur Empereur, médecin des épidémies, se séparait de sa jeune famille et allait de sa propre initiative s'installer à la Gurraz, où il rencontrait le spectacle le plus navrant qu'on puisse imaginer. Une vraie terreur s'était emparée des malheureux habitants ; chaque famille comptait des morts ou des malades ; en l'espace d'un mois, 19 décès avaient eu lieu, dont 16 de la variole, tandis que d'ordinaire on en compte à peine un par an. Suivant la même proportion, Bourg-Saint-Maurice en aurait eu 355 en un mois, Moûtiers, 300, et Chambéry, plus de 2.500.
Dans plusieurs maisons, il ne restait que de petits orphelins qui avaient perdu jusqu'à leurs frères aînés. L'affolement était si grand qu'il avait émoussé chez plusieurs les sentiments d'humanité les plus naturels ; les voisins ne rendaient plus visite à leurs voisins ; les pères redoutaient d'aller voir leurs enfants; les orphelins qui tombaient malades réclamaient en vain les secours de leurs proches.

La Gurraz *Gravure diffusée par : vincent-thiebaut.com*

Ils seraient restés isolés sans soins si le brave curé de la Gurraz, **M. l'abbé David**, et sa courageuse mère, ne s'étaient pas multipliés pour porter des secours partout où ils voyaient un être délaissé. Il y eut des circonstances où personne n'osa mettre les morts dans la bière ; le prêtre a dû lui-même, plus

d'une fois, faire cette pénible corvée ; il était même difficile de trouver des gens d'assez bonne volonté pour faire le service du corbillard ; les parents fuyaient les cercueils de leurs parents, sans avoir le courage de les accompagner à leur dernière demeure. Les cloches ne sonnaient plus ; les corps ne passaient plus par l'église, on les portait directement au cimetière, où l'on ne récitait qu'a voix basse les prières des morts, de crainte d'effrayer les malades qui se trouvaient dans les maisons voisines; enfin, ce n'était partout que terreur et désolation.

C'est au milieu de cette population affolée par la peur, en proie au chagrin, à la misère, que l'homme de l'art allait exercer sa sublime profession (***le Dr Empereur***). Son entreprise était à la fois difficile, pénible, et je dirai même dégoûtante. La maladie qu'il avait à combattre s'était établie en maîtresse, pour ainsi dire, et comme chez elle dans ces réduits infects où gens et animaux vivaient dans une promiscuité qui n'a pas de nom. Il fallait donner à l'air pur un accès libre dans ces ruines où râlaient de pauvres varioleux, suintant le pus par toute la surface du corps et exhalant des odeurs renversantes ; il fallait laver leurs plaies, dégager leur gosier des mucosités qui l'encombraient, étancher leur soif ardente, calmer la fièvre qui les dévorait, soutenir leurs forces par des toniques et par quelques aliments légers ; il fallait être à la fois médecin, pharmacien, cuisinier et garde-malade. Il fallait aussi arrêter les progrès de l'épidémie en rendant réfractaires à son action les gens qu'elle n'avait pas encore atteints.

***Une lueur d'espoir* :** On pouvait obtenir ce résultat par **la vaccination,** mais la chose n'était pas aussi facile qu'on pourrait le supposer. Il règne en effet dans le public cette croyance erronée que l'écrivain lui-même a longtemps partagée, qu'en temps d'épidémie on ne doit pas se faire vacciner, parce qu'alors le vaccin ne manque pas de faire mourir ou de rendre très malades les personnes qui le reçoivent. Il fallait donc à tout prix détruire cette erreur dans l'esprit des habitants de la Gurraz pour qu'ils se décidassent à se faire vacciner ; on y parvint à force de persuasion ; du moins, les plus courageux d'abord se laissèrent faire, et quand les plus timides virent que ceux-là ne mourraient pas, ils réclamèrent le vaccin avec instance. Le résultat en fut merveilleux, et il serait difficile de trouver d'autres circonstances où la médecine ait rendu des services aussi évidents ; avant le 31 août, on comptait en moyenne trois cas de variole par jour ; à partir de cette époque, il n'y eut plus que cinq nouveaux cas. …..... Quant aux personnes vaccinées avec succès, elles furent toutes depuis lors préservées de la variole, car pas une d'elles ne tomba malade, et le foyer épidémique ne trouvant plus d'aliment, s'éteint d'inanition. …..... iminution de la mortalité. Mais le médecin et le prêtre n'ont pas été les seuls à produire cet effet moral. D'autres autorités y ont largement contribué ; en effet, dès que M. le sous-préfet de Moûtiers, M. Ducret et Mr le conseiller général Carquet, eurent reçu avis de ce qui se passait à la Gurraz, ils s'empressèrent d'y aller visiter les malades, sans se préoccuper du danger que leur vie allait courir, et cependant ils avaient en mémoire des faits de contagion assez alarmants pour les intimider, M. l'abbé Joux était mort depuis peu de la variole qu'il avait contracté auprès des malades de Piperon ; ce jeune prêtre était mort victime de son devoir. M. l'abbé Basille, curé des Brévières était, lui aussi, tombé malade à la suite d'une visite qu'il avait faite aux varioleux de la Gurraz pendant une absence forcée. …….....

Aux environs de la Gurraz, carte postale des années 1950.

L'aide aux victimes
M. le sous-préfet de Moûtiers obtenait du gouvernement un premier secours de 200 fr., en même temps, et sur sa demande, la municipalité de Villaroger, malgré l'insuffisance de son budget, donnait 100 fr. en faveur des varioleux de la Gurraz. Mais ces subsides sont insuffisants pour soulager tant de misères. ……..
Pendant que le tiers de la population était malade, les travaux de là campagne chômaient; les blés étaient mûrs, leurs épis jaunes s'égrenaient sur le sol …... Quand les convalescents eurent retrouvé assez de forces pour reprendre leurs occupations habituelles, ils retournèrent aux champs, mais ils trouvèrent la moisson en partie ravagée par les vents et les pluies ; l'époque ordinaire des semailles s'écoula sans que l'on put commencer les labours. On les fait maintenant, mais il est déjà trop tard, et les gelées de l'hiver, s'il devient rigoureux, détruiront les jeunes seigles dans cette froide région ; de pauvres orphelins qui sont sans pain pour le présent, se trouveront bientôt sans ressources pour l'avenir.
C'est à **la charité publique** à prévenir et à compléter l'œuvre si bien commencée par le docteur Empereur et le curé David, dont les noms resteront à jamais sympathiques dans la haute Tarentaise,

Le Patriote *se met à la disposition de toutes les personnes qui désireraient faire parvenir des secours à la malheureuse population de la Gurraz. Il s'empressera de les transmettre à destination.*

Le Patriote Savoisien : 26 décembre 1886 ***Les risques du métier !***
Villaroger. Le 16 de ce mois, Arnaud Charles-Ferdinand descendait, avec deux ouvriers, une charge de foin d'environ 250 kilos, de la montagne de l'Art, située sur le flanc du mont Thuria, lorsqu'ils furent surpris par une bourrasque qui les emporta avec une extrême violence. Ils ont immédiatement lâché leur fardeau et furent très heureusement retenus par un amoncellement de neige de plus d'un mètre d'épaisseur qui les a préservés d'une chute de près de cent mètres.

Le Courrier des Alpes : 17 mars 1887
VICINALITÉ. — La Commission départementale s'est occupée dans sa dernière séance des chemins vicinaux. ……..... elle a déclaré d'utilité publique l'exécution des projets dressés par MM. les agents-voyers pour la rectification des chemins de petite communication ci-après, savoir : 1° Chemin n° 6, delà commune de Ruffieux, entre la propriété Gruffat et les confins de Ruffieux et de Serrières ; 2° chemin n° 3, **de la commune de Villaroger, partie comprise entre Villaroger et le pont de Longefoy;** 3° chemin n° 1, de la commune de Macôt, entre le sommet du Pré-des-Ames et la Croix-du-Châtelain

Le Courrier des Alpes : 1 er septembre 1887
Un sinistre s'est déclaré le 17 du courant, vers trois heures du matin, au Replat, au-dessus du **hameau populeux** du Pré, commune de Villaroger. Une maison isolée, pourvue d'abondantes récoltes, a été la proie des flammes. Les habitants de la commune, ainsi que les sapeurs de Sainte-Foy, se sont transportés sur les lieux du sinistre. L'eau, faisant absolument défaut, il a été impossible d'apporter des secours. On ignore la cause de l'incendie.

Le Patriote Savoisien : 5 février 1888 ***Les Villarogiens aux secours des Santaférains***
Incendie. Dans la nuit au 18 au 19 janvier, un incendie qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est déclaré dans la maison de M. Jean-Maurice Borrel, dit Tonin, à Sainte-Foy. Grâce aux prompts secours qu'ont donnés les sapeurs-pompiers de Sainte-Foy et ceux de Villaroger et à l'empressement qu'ont mis les habitants de ces deux communes à se rendre en foule sur le lieu du sinistre, le feu qui menaçait de prendre proportions désastreuses a pu être maîtrisé à temps. On ne saurait trop louer le zélé, la hardiesse, le courage et le sang-froid que tout le monde a montré en cette grave circonstance. Sainte-Foy était perdu sans ce grand déploiement de bonne volonté. Que l'on se figure une maison en feu, et, de chaque côté, à la distance d'un mètre à peine, deux bâtiments remplis de fourrages, aux galeries garnies de bois sec, et l'on aura de la peine à croire que ces deux bâtiments aient pu être sauvés. Eux pris, tout le village devenait la proie des flammes. C'est une grande victoire de plus que les sapeurs-pompiers viennent de remporter contre l'incendie, cet ennemi si redoutable. II serait trop long de citer tous ceux qui se sont le plus distingués, il vaut mieux abréger et dire que tous

ont fait leur devoir et plus que leur devoir. Qui les en récompensera? probablement personne; ces braves soldats ont l'habitude de travailler pour le bien public avec la plus louable abnégation. Ils ne veulent pour eux, comme satisfaction, que le plaisir d'avoir été utiles ; ce sont des hommes de dévouement, ce ne sont pas des mercenaires. Il serait, juste, pourtant, que les compagnies d'assurances, dont ils ont sauvé les intérêts, leur fussent reconnaissantes. Souhaitons qu'elles comprennent leur devoir comme ces braves pompiers ont compris le leur. (Le Tarin).

Le Patriote Savoisien : 20 août 1888
Bureau de bienfaisance. VILLAROGER Les membres de cette commune habitant Paris se sont cotisés dans l'intention de réaliser la somme manquant à leur pays d'origine, pour arriver au minimum des fonds nécessaires a la formation d'un bureau de bienfaisance. Ils ont réuni un total de 510 fr., qui a été envoyé au conseil municipal de Villaroger, canton de Bourg Saint-Maurice.

Le Patriote Savoisien : 19 novembre 1888 ***Un coup de vent fatal !***
Dans la journée du 14 courant, le sieur Eustache Joseph, âgé de 20 ans, cultivateur à Villaroger (Savoie), venait visiter une propriété dans laquelle se trouvait une coupe. S'étant approché d'un noyer à moitié scié pour l'examiner, l'arbre fut tout à coup secoué par un vent violent, et il s'abattit lourdement sur Eustache Joseph, avant que le malheureux ait eu le temps de se retirer. Transporté dans son domicile, il expira quelques minutes après.

Le Patriote Savoisien : 23 décembre 1888 ***Pas d'assurance incendie !***
Incendie Un incendie à eu lieu au hameau du Crey, section de la Gurraz, commune de Villaroger. Le feu, qui a pris naissance dans une grange; s'est rapidement propagé et a détruit les bâtiments consistant en granges et écuries, appartenant aux orphelins Bonnevie feu Claude, à Bonnevie Gaspard et à Empereur Pierre. Tout le fourrage a été consumé, mais le bétail a pu être sauvé et l'on n'a eu à déplorer aucun accident de personne. La cause de ce sinistre est restée inconnue. Cependant la malveillance paraît y être complètement étrangère. Les pertes, évaluées pour la totalité à 3.500 fr. environ, ne sont couvertes par aucune assurance.

Le Patriote Savoisien : 17 octobre 1889 ***Encore un incendie à la Gurraz***
Incendie. Le hameau de la Gurraz, faisant, partie de la commune de Villaroger, vient d'être durement éprouvé par un incendie. Le 25 septembre, à sept heures et demie du soir, lorsque les habitants prenaient tranquillement leur repas, les cris : Au feu ! retentirent. Un incendie venait soudainement d'éclater dans une grange appartenant à Mme Sophie Bonnevie. Les secours s'organisèrent assez rapidement. Chacun fit son devoir ; les habitants de Villaroger, avertis par les lueurs de l'incendie, accoururent rapidement sur les lieux du sinistre, et bientôt tous luttèrent pour faire la plus petite part du feu. Deux bâtiments ont été dévorés par les flammes ; il n'y a heureusement pas d'accident à déplorer. On ignore encore les causes de ce sinistre.

Le Patriote Savoisien : 27 juin 1892 ***Protestations électorales***
Le conseil de préfecture a pris les décisions suivantes :
Commune de Villaroger (2e tour). — 40 bulletins, écrits sur papier blanc ou légèrement jauni, réglé de bleu ou quadrillé de bleu, ont été annulés par le bureau. Le conseil de préfecture procède au dépouillement de ces bulletins et, après avoir annulé l'élection de M. Emprin Théophile, qui ne conserve plus la majorité relative, déclare élus MM. Emprin Guérin, 50 voix, Emprin Stanislas, 47 voix, Recordon Auguste, 42 voix, Pascal-Mousselard Pierre Marie, 41 voix, Plottet Pierre, 35 voix, et Plaisance François, 32 voix; M . Arnaud Charles-Ferdinand, qui a obtenu 38 voix, ne figure pas dans la proclamation ci-dessus, parce qu'il est exclu du conseil par son beau-frère, M. Pascal Mousselard, vacance à combler par une élection nouvelle. 24 juin.

Le Patriote Savoisien : 25 novembre 1892 ***les « carrons » envolés !***
Vol. Le nommé Clerc Laurent, cultivateur au hameau du Pré-devant, commune de Villaroger, a été victime d'un vol de 4 sonnettes de vaches, dites vulgairement « carrons », ainsi que leurs colliers, le tout évalué à la somme de 150 francs. Il ne peut donner aucune indication pour faire découvrir l'auteur de ce vol.

Le Patriote Savoisien : 20 mai 1894 ***en dansant « lo branlo » …..***
Accident. Le nommé François-Joseph Mathurin, demeurant à Villaroger, conscrit de la classe 1893, en dansant dans un café de cette commune, est tombé accidentellement et s'est fracturé la jambe gauche.

Sur le dictionnaire de patois de Tignes : Branlo : « branle », mais dansé à la façon de Sainte-Foy : oun' è vènu ba a Santa Fey' pè danchi lo branlo « on est descendu en bas à Sainte-Foy pour danser le branle.

Le Patriote Savoisien : 27 avril 1895
Mort accidentelle. On nous écrit de Villaroger. Le 20 du courant, la nommée Bonnevie Mathilde, âgée de 3 ans l/2, demeurant avec ses parents au hameau de la Gurraz, commune de Villaroger, est décédée des suites de brûlures qu'elle s'était faites la veille en tombant dans une marmite d'eau bouillante où l'avait poussée sa camarade, la nommée Sulpice Augustine, âgée de sept ans, avec laquelle elle s'amusait. Ses parents sont dans la désolation.

L'indépendant Savoyard : 27 août 1898. ***Macabre découverte***
Article rapporté par Jean-Luc Penna dans son livre « la Tarentaise autrefois »)

Des officiers du 27 ème bataillon de Chasseurs (*alpins*) passant sur le glacier de Rhême-Golettaz virent sur la glace des traces de pas. Arrivés sur les bords d'une grande crevasse, ils aperçurent que la trace ne se prolongeait pas au-delà. Ils constatèrent d'autres traces non équivoques sur les parois de la crevasse : la glace était labourée de coups d'ongles et de traces de canne ferrée.
Certainement un homme était tombé là il n'y a pas longtemps !

L'un des officiers se fit descendre avec une corde et ses investigations confirmèrent ses soupçons : un être humain était sûrement là enseveli dans les glaces. Est-ce un alpiniste ? Est-ce un contrebandier ? Le bruit court dans le pays que ce pourrait bien être un douanier du poste de Sainte Foy disparu depuis peu.

L'Indépendant Savoyard : 03 septembre 1898 ***Construction d'une route à Villaroger.***
rapporté par Jean-Luc Penna

Plusieurs agents de la Compagnie des Ponts et Chaussées font en ce moment le tracé d'une route carrossable qui doit relier la section de la Gurraz à la route départementale qui conduit de Séez à Val d'Isère.
Il était grand temps que ce village si pittoresque, si admiré des touristes, mais en même temps si négligé jusqu'à ce jour, si dépourvu de voies de communication, fut enfin relié au reste du monde par une excellente route qui permettra de descendre facilement en une demi-heure de la Gurraz à l'embranchement de la route départementale.
Espérons que MM.les Sénateurs Forest et Gravin, qui ont visité récemment la Haute Tarentaise, que M. Carquet, notre sympathique député, et M. Empereur, Conseiller Général, voudront bien user de leur haute influence pour faire activer la construction de cette route nécessaire entre toutes.

Rigueur de l'hiver en Haute Tarentaise

l'Indépendant Savoyard 4 février 1899, ***un curé-facteur !***
article rapporté par Jean-Luc Penna dans son livre « la Tarentaise autrefois ».

...La neige a fait plus qu'une sérieuse apparition puisqu'on en mesure une épaisseur moyenne d'un mètre et demi dans la Haute Vallée de l'Isère. Pendant plusieurs jours, le vent a soufflé en tempête, les avalanches ont glissé avec de sourds grondements et les communications de village à village ont été interceptées d'une manière complète. Pas de courriers, pas de facteur, donc pas de nouvelles du reste

du monde.
Je veux vous narrer l'histoire l'aventure d'un curé devenu employé des postes et porteur de dépêches.
C'était le 23 janvier dernier. Un brave homme de curé...se rendant à Tignes, se trouvait au milieu de la forêt de la Balme, lorsqu'il aperçut sur son chemin, enfoncé dans la neige, un cheval ensanglanté et un jeune homme ruisselant de sueur. C'était le courrier de Sainte Foy à Tignes, en détresse à 6 km de cette dernière localité. Comme le cheval ne peut plus avancer, le conducteur se décide à le ramener aux Pigettes, pendant que le serviable curé s'offrait gracieusement à porter lui-même jusqu'au bureau de Tignes le sac des dépêches.
Et alors -fait peut être sans précédent dans les annales des Postes- vous eussiez pu voir le curé devenu « courrier » cheminer gaillardement dans la neige, le lourd sac de dépêches sous le bras, la pèlerine au vent, le bicorne en bataille, les cheveux collés aux tempes ruisselantes de sueur. Et il allait, butant par ci, trébuchant par là, mais toujours alerte et conscient de son devoir, jusqu'au moment ou il déposait enfin son précieux fardeau entre les mains de Mr le Receveur de Tignes...

la Croix de Savoie, le 5 janvier 1908 ***De l'usage des skis au quotidien par les habitants***

...L'adoption de ce merveilleux appareil (*les skis)* par l'armée française est de date récente. Mais ses avantages sont aussi d'ordre hygiénique et utilitaire. Nos populations alpines feraient bien de se mettre à en bénéficier....
Quiconque a eu l'occasion de passer l'hiver au cœur des Alpes, a pu se rendre compte des difficultés fréquemment insurmontables qui s'opposent, en cette saison, au mouvement du piéton, toujours menacé de s'abîmer sous 2 ou 3 mètres de neige, condamné à enfoncer à chaque pas de de 60 à 80 centimètres et promptement épuisé par cet effort continuel qui ne permet d'avancer qu'à une lenteur désespérante.
L'emploi du ski permettrait au contraire au paysan alpin avisé d'aller aisément d'un point à l'autre, de sortir de la torpeur pendant laquelle se morfondent pendant de longs mois d'hiver les habitants des hameaux montagneux...
Avec des skis, les hommes, tout au moins, pourraient se déplacer rapidement et sans risques, chasser et aller dans les villages voisins en cas de nécessité.

Ci-contre Gilbert Empereur-Bisson

Les rigueurs de l'hiver 1960 au Planay
Extrait de « la vie de Célestine et Justin Clerc » par André Clerc

Pour illustrer les rigueurs de l'hiver, évoquons la nécessité de déneiger les toits
Dans les années 1960, de très fortes chutes de neige ont contraint Justin à partir de chez lui, pour aller dormir à la « maison d'en bas ». Il craignait que la charpente à un

seul pan soit déstabilisée par le poids de la neige et s'écroule. Simon, Régis, Louis et moi avons enlevé la neige du débord du toit pour recentrer la charge. Mes pieds posés sur les lauzes, le bras levé, telle était la hauteur de neige, soit 2,20 mètre !! La neige, nous ne savions plus où la mettre, la commune n'avait pas de chargeur ou de fraise, comme de nos jours, pour désenclaver les villages. Il fallait laisser les passages libres pour d 'éventuels secours. Et Louis de nous rappeler le pont de neige que l'on avait dû faire au droit de la porte d'entrée de grand-père pour qu'il puisse sortir de chez lui ! Sur la photo ci-dessus, il n'est que de voir la hauteur de neige devant la porte de la grange, avant même d'avoir commencé le pelletage.

Plus d'un toit, même neuf, étaient tombés cette année là.

La Croix de Savoie : 19 mars 1899 ***Funérailles à la Gurraz***

(*rapporté par Jean-Luc Penna dans son livre « la Tarentaise autrefois »*)

Samedi matin, ont eu lieu, dans cette paroisse, les funérailles solennelles de Madame Marie Marmottan, épouse de M. Lucien Marmottan, conseiller municipal et sous-lieutenant, commandant la compagnie des sapeurs pompiers de la section de la Gurraz.
Cette jeune femme, enlevée en quelques heures par une fièvre puerpérale, à l'âge de 32 ans et après 11 ans seulement de mariage, laisse après elle une famille de 7 enfants dont l'aîné n'a que 10 ans et le plus jeune 15 jours à peine.
Mère de famille modèle sous tous les rapports, la défunte laissera un excellent souvenir dans le cœur de ses compatriotes, qui ont tous tenu à l'accompagner au champ du dernier repos et à adoucir, par le témoignage d'estime et d'affection, la douleur d'un époux et de pauvres petits enfants si cruellement éprouvés.

Le courrier des Alpes : 4 novembre 1899 ***Coup de feu à Villaroger !***
Une tentative d'assassinat a été commise mercredi 25 octobre, à Villaroger, sur la personne du nommé Casimir Bouteille. Un coup de feu a été tiré sur lui et l'a blessé à la jambe droite. Des soupçons pèsent sur un individu du pays. La justice informe.

La Croix de Savoie : 10 février 1901 ***Epidémie diphtérique à la Gurraz.***

Encore deux noms à ajouter à la liste déjà trop longue des victimes de la diphtérie.
Deux fils de M. Pierre Marmottan sont décédés, en effet, le 28 janvier, à une demi-heure seulement d'intervalle. L'aîné, Alfred, avait 10 ans et le cadet, Joseph, venait de terminer sa septième année.
Détail à noter et qui donnera une idée de la violence de la tempête qui a soufflé les 28 et 29 janvier : les pauvres enfants morts dès le lundi matin n'ont pu être sépulturés que le jeudi et leurs cadavres avaient dû être provisoirement déposés dans la chapelle de la Savinaz.
Il est triste de penser qu'en haut lieu, on n'a pas encore voulu reconnaître à la terrible maladie le caractère épidémique. Faudra-t-il donc, pour qu'on se décide à prendre des mesures de rigueur en pareil cas, que la moitié des habitants de la Gurraz air succombé à l'épidémie diphtérique ?

La Croix de Savoie : 25 août 1901 **Fête patronale à la Gurraz**
(tiré du livre « la Tarentaise autrefois » de Jean-Luc Penna)

La fête patronale de Saint Roch a été rehaussée, cette année, par la présence d'une compagnie du 11è chasseurs alpins, avec commandant, état-major et fanfare.
La population qui n'avait entendu qu'une fois encore une musique militaire, pût assister à un agréable concert avant de se rendre à la grand-messe. Aussi, afin de témoigner leur reconnaissance pour ce régal de musique qui leur ait si rarement servi, les autorités civiles et religieuses se cotisèrent pour offrir des rafraîchissements aux nombreux officiers et à chaque membre de la fanfare.

Le courrier des Alpes : 5 juillet 1902 ***Vol de bijoux, une bohémienne suspectée***

Mme Anselme Honorine, ménagère à Villaroger, atteinte d'une maladie chronique, s'était rendue à la foire de Bourg-St-Maurice où elle se fit compter la bonne aventure par une bohémienne de passage dans notre localité. Mal lui en prit, car cette dernière lui promit une guérison complète en échange d'une certaine somme d'argent et d'une foule de bijoux et autres objets estimés à 400 francs. Comme bien l'on pense, la bohémienne fila prestement avec son butin. Voici son signalement : très brune, vêtue de noir, accompagnée d'une autre femme un peu blonde et également vêtue de noir. Elles voyagent dans une roulotte attelée d'un cheval rouge et d'un âne gris. Trois hommes les accompagnent et fabriquent des paniers.

Le courrier des Alpes : 20 septembre 1902 ***des militaires incendiaires !***

Un commencement d'incendie s'est déclaré au chef-lieu de Villaroger dans les circonstances suivantes : Une compagnie du 11ème bataillon de chasseurs alpins était de passage à Villaroger. Des militaires préparaient leur repas au milieu du village, près de la maison du nommé Bienheureux Recordon. Celui-ci les invita à s'installer chez lui, dans un bâtiment inoccupé et où on n'avait pas fait de feu depuis plusieurs années. Les militaires acceptèrent. La cheminée était pleine de suie et en très mauvais état, si bien que le feu s'y déclara bientôt. Aussitôt l'alarme donnée, la section des pompiers du chef-lieu, aidée activement des militaires, organisa la lutte contre l'incendie et au bout d'une heure on était maître du feu. Les dégâts sont peu importants, mais si malheureusement le feu avait couvé pour se déclarer la nuit, une partie du village serait devenue la proie des flammes. A signaler la belle conduite du sergent major du 11e chasseurs et celle du sergent-major des pompiers de Villaroger, qui tous les deux montés à côté de la cheminée en feu ont fait bravement leur devoir.

Le Petit Dauphinois : 7 juin 1937
La circulation est interrompue par un éboulement près de Sainte-Foy en Tarentaise.

Entre Viclaire et Sainte-Foy, au Pas de Champey, au lieu dit « Corbette », un important écoulement s'est produit vers 17 h 30, sur la route nationale, obstruant la circulation sur une longueur de 40 mètres et sur 1 m. 80 de haut. Toutes les communications sont désormais impossibles. Une importante équipe d'ouvriers est au travail et l'on croit que 24 heures seront nécessaires aux travaux de déblaiement....

Les voitures jusqu'à trois tonnes seulement peuvent emprunter l'itinéraire détourné par la route de la forêt de Villaroger (Chemin vicinal ordinaire de Villaroger).

1982 La place de Villaroger

Afin de contribuer au développement touristique et assurer des recettes à la commune, la cure a été transformée en cinq gîtes communaux.

Ultérieurement sera aménagée la mairie actuelle.